

RÉSEAU DE L'ÉDUCATION

Dynamique «malsaine»

On veut plus de pouvoirs, mais on ne se parle pas, déplore le coprésident des états généraux

BRIGITTE BRETON
Le Soleil

■ QUÉBEC — Une «dynamique malsaine» anime le réseau de l'éducation, constate le coprésident de la Commission des états généraux sur l'éducation, M. Robert Bisailon. «Tout le monde veut plus de pouvoirs et d'autonomie, mais les groupes oeuvrent dans des corridors parallèles, dans leurs royaumes protégés. Les gens ne se parlent pas».

Invité hier par LE SOLEIL à faire le bilan de la première série d'audiences de la Commission, M. Bisailon avoue avoir été frappé par cette dynamique. «Les étudiants, les enseignants, les écoles, les commissions scolaires et les parents veulent être reconnus et avoir plus de pouvoir. Or, ils se méfient les uns des autres plus qu'ils ne se

parlent. Leurs efforts sont dispersés». Le coprésident croit que la deuxième série d'audiences qui s'amorcera en août permettra de voir si les acteurs ont la capacité de bouger et de mettre en commun des énergies. Après avoir écouté la population, la Commission

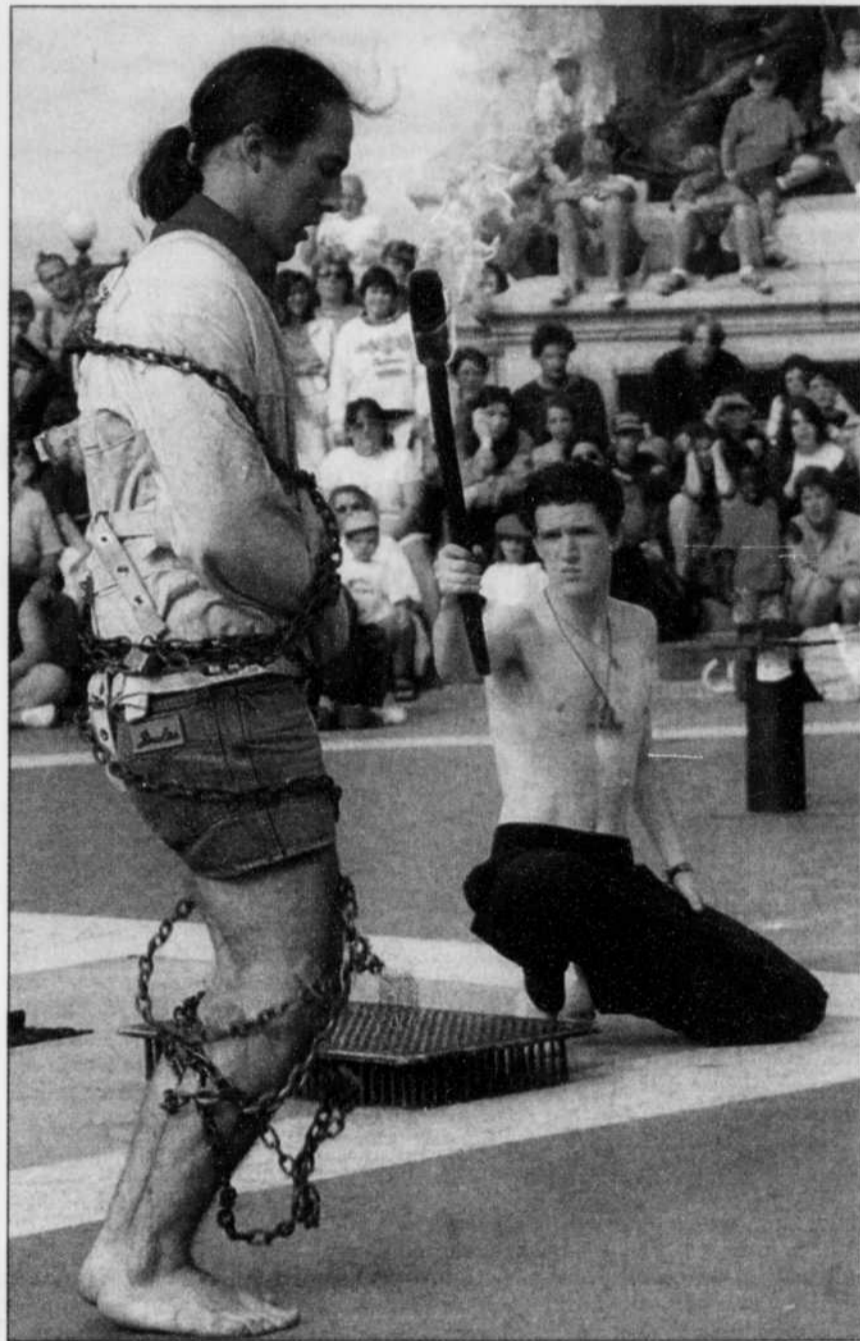
Voir ÉDUCATION en A2 >

«Victimes» du nucléaire



Aux quatre coins du globe, des mouvements antinucléaires ont protesté hier contre l'arrondissement du Rainbow Warrior II par la marine française. Des manifestants ont fait semblant d'être morts (ci-haut) en face de l'ambassade française à Ottawa. Détails en page A10.

Houdini peut se rhabiller!



LE SOLEIL, JEAN VALLIÈRES

Imagievation, duo composé de Gino Lévesque et Jean-Sébastien Lepage, en met plein la vue aux festivaliers: ils se débarrassent de leurs chaînes et sortent de leur camisole de force comme par magie...

SOON E MC, PRÉSIDENT DU JURY AU FESTIVAL D'ÉTÉ

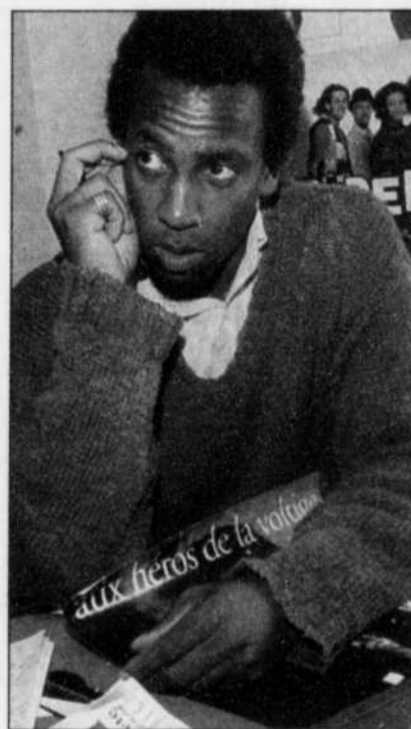
D'abord, saisir l'inspiration au vol

MICHÈLE LA FERRIÈRE
Le Soleil

QUÉBEC — Soon e MC, le président du jury des Prix Miroir, ne sort pas de sa chambre d'hôtel sans son enregistreur, son stylo et son calepin. Et n'allez pas croire qu'il emmagasine ses impressions sur les chanteurs et les spectacles qu'il doit juger. Artiste avant d'être juge, Soon saisit l'inspiration au vol, fredonnant les mélodies, notant les mots quand ils passent. Ce jeune rappeur français de 24 ans assiste au Festival d'été pour la première fois. Et pourtant, le voilà parachuté président du jury qui décernera les Prix Miroir de la chanson francophone. Pas une mince affaire!

«Ma culture musicale s'en trouvera grandement enrichie, observe-t-il. Quand je retournerai à Paris, j'aurai une foule de références que les autres n'ont pas.» Après quatre jours de festival, l'inspiration s'est déjà frayé un chemin. Les petites bobines et les feuilles de notes s'accumulent, à la satisfaction de celui qui a interrompu une séance d'enregistrement à Paris pour venir à Québec.

Ce qu'il a vu et entendu jusqu'à maintenant le surprend et le ravit. De Richard Desjardins et Abbittibbi, il retient la communion avec le public, le point de vue que le chanteur affiche sans hésitation, l'amertume aussi. «Desjardins est intègre, dit Soon e MC. J'ai réussi à entrer avec



LE SOLEIL, GILLES LAFOND

Soon e MC, président du jury

lui dans son émotion.» La pluie qui a perturbé l'Africa Fête

Voir FESTIVAL en A2 >

AUTRES TEXTES

- Philippe Lafontaine se fait plaisir Page A3
- Le «groove» qui brasse Page B3

LOI 102
CONTOURNÉE
À LA STCUQ

Seul Larose ignorait tout... ou presque

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le président Claude Larose et les membres du conseil d'administration auront été des rares personnes à la STCUQ à n'avoir pas été au courant, avant novembre 1994, de l'entente visant à soustraire les employés de garage de la loi 102, entente signée le 28 avril 1994.

C'est ce qui ressort des notes sténographiques de l'enquête administrative qui a été conduite au début de décembre par la firme d'avocats Joli-Coeur Lacasse et associés.

Ces notes ont été rendues publiques hier à la suite de plusieurs demandes en vertu de la Loi d'accès à l'information, tant par des journalistes que par l'ex-directeur général Rénaud Blouin et les conseillers de l'opposition à Québec.

L'enquête avait été réclamée pour déterminer comment un subterfuge pour éviter l'application de la loi 102 s'était retrouvé dans la convention

Subterfuge de 2,6 jours de congé à l'insu du président

Voir STCUQ en A2 >

LE CANADA

Charest devance le Reform

Pour la première fois depuis les élections, les conservateurs devancent le parti de Preston Manning dans les intentions de vote.

PAGE A7

LE MONDE

Prix Nobel libéré

La figure de proue de l'opposition birmane, Aung San Suu Kyi, a été relâchée par le régime militaire après avoir été assignée à sa résidence pendant six ans.



PAGE A10

LA MÉTÉO



Maximum 22, Minimum 12

Nuageux, averses dispersées en après-midi et en soirée. Demain, ensoleillé. Détails page S16

QUÉBEC, 99c ANNÉE, NO 190
ILES-DE-LA-MADELEINE,
MONTRÉAL, OTTAWA 70c PLUS T.P.S. T.V.Q.
60c PLUS T.P.S. T.V.Q.

ÎLE D'ORLÉANS

Jeunes cueilleurs traités en «esclaves»

MATHIEU BOIVIN
Le Soleil

QUÉBEC — Quelques jeunes de Sainte-Foy ont trouvé leur première expérience du marché du travail plutôt désagréable: par la fin de semaine

dernière pour aller cueillir des fraises à l'île d'Orléans, ils en sont revenus avec l'impression d'avoir été «exploités» et «d'avoir travaillé dans des conditions d'esclavage».

Simon et Benoît Pronovost, 12 et 14 ans, ont allés cueillir des fraises di-

manche dernier dans l'espoir de se faire quelques sous. Comme leurs petits voisins Julie et Guillaume Boulanger l'avaient fait la veille, leur choix s'est fixé sur la ferme de M. Maurice Vaillancourt, à Saint-Laurent.

«Au dire des jeunes, leur journée a été

un véritable calvaire. «Le fermier Vaillancourt et ses fils n'ont jamais cessé de nous apostropher, prétendent Simon et Benoît. D'abord, personne ne nous a expliqué comment cueillir

Voir ESCLAVES en A2 >

WOOD GUNDY 7% 3 ANS 25 000\$ minimum GARANTI

LES RETOURNÉS

ÉDUCATION

Mémoires impressionnants de citoyens

Suite de la Une

entendra en août les organismes nationaux (organisations syndicales et patronales, ordres professionnels). En septembre et octobre, ce sera au tour des jeunes, des étudiants et de leurs associations de faire connaître leur vision de l'école de demain.

Vingt-six journées d'audiences à travers le Québec et plus de 900 mémoires ont permis jusqu'à maintenant aux membres de la Commission de constater que les attentes sont les mêmes pour tous. « Les gens veulent que l'enfant soit au centre du système ».

La Commission observe également qu'un certain nombre de sujets reviennent fréquemment dans les présentations. Les Québécois sont préoccupés par le sous-développement des services à la petite enfance, par l'intégration des

élèves handicapés et en difficultés d'adaptation et d'apprentissage, et par le décrochage scolaire. Ils déplorent également la bureaucratisation et la centralisation excessives du système scolaire.

M. Bisaillon estime qu'il est trop tôt pour dégager des orientations sur ce que devrait être l'école de demain. « Il faut d'abord cerner l'état de la situation, faire une mise en commun des éléments convergents par région et par la suite, au plan national ».

Les participants aux audiences ont souhaité que l'école favorise le développement intégral de la personne et qu'elle permette au plus grand nombre possible de jeunes d'obtenir un diplôme d'études secondaires. D'autres ont réaffirmé l'importance de l'école publique sans toutefois s'opposer au réseau d'écoles privées. Ils voudraient toute-

fois que ce réseau ne soit pas financé par l'État qui subventionne actuellement 70% de son budget. La confessionnalité de l'école et son caractère linguistique animent aussi les débats.

Le coprésident souligne par ailleurs que les membres de la Commission ont été impressionnés par le nombre et par la qualité des mémoires présentés lors de la première série d'audiences. « Plus de 30% des mémoires provenaient d'individus. Ils livraient un message qui n'était pas institutionnel et ça, c'est une heureuse surprise ».

La participation à la deuxième série d'audiences s'annonce aussi très grande. La Commission a même dû déjà revoir le calendrier des audiences publiques. Dans la semaine du 21 août, la Commission siègera à Québec pour entendre les organismes nationaux. La semaine suivante, elle fera le même

exercice à Montréal.

À l'automne, les commissaires s'arrêteront dans 13 villes pour écouter les jeunes et les associations qui les représentent. Le 13 septembre, à Montréal, une audience sera consacrée aux membres des communautés culturelles.

À la suite des audiences, les commissaires rédigeront un document qui résumera les propos recueillis. S'amorceront par la suite, au début de 1996, les assises régionales qui devraient établir un consensus sur les actions à entreprendre. En juin 1996, les États généraux franchiront la dernière étape avec la tenue des assises nationales.

M. Bisaillon, qui préside la Commission avec Mme Lucie Demers, admet que le processus est long mais il le croit nécessaire. « C'est normal qu'il en soit ainsi si on veut vraiment que les solutions retenues soient praticables ».

ESCLAVES

Des têtes fortes, rétorque le fermier

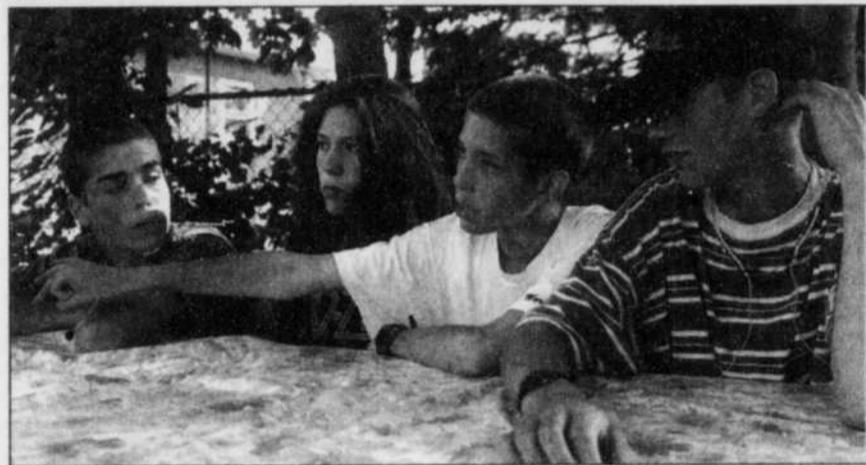
Suite de la Une

efficacement les fruits; quand on ne sait pas comment faire, c'est évident que l'on ne cueille pas à la même vitesse que les autres!»

Les deux garçons renchérissent: « Les fils du fermier nous ont sacré après pendant toute la journée. Ce sont de vrais sauvages! Il y avait une malheureuse petite fraise verte ou bien un ou deux brins de foin dans le "casseau", et ils le renversaient par terre, devant nous, en nous menaçant de nous cr... dehors!»

Tout cela dans des conditions que les deux enfants trouvent inadmissibles. « Il faisait chaud dans les champs, mais il n'y avait de l'eau que pour la famille du fermier. Pas une goutte pour nous! », jette Benoît.

Simon, lui, trouve inhumain de « s'asseoir pour souffler pendant deux minutes, et se faire menacer sous prétexte que ça fait dix minutes qu'on ne fait rien ». Les quatre enfants, enfin, croient unanimement que la ferme Vaillancourt « abuse de la faiblesse des jeunes qui, à cause de leur âge, ne peuvent pas travailler ailleurs que dans



Simon Pronovost, Julie et Guillaume Boulanger et Benoît Pronovost en avaient long à dire sur la façon dont on les a traités dans les champs de M. Maurice Vaillancourt.

des endroits comme cela!»

Maurice Vaillancourt, le propriétaire de la ferme en cause, est estomaqué de l'ampleur que prend cette affaire. « J'ai bien l'impression d'avoir affaire à des jeunes à qui on a toujours tout permis, affirme-t-il. Je les ai vus à l'oeuvre, et ils peuvent se compter chanceux qu'on leur ait permis de terminer la journée

de travail.»

« Que feriez-vous en présence de jeunes indisciplinés qui ne se conforment pas aux "règles des champs", qui sont les mêmes pour tous les travailleurs? interroge le cultivateur. Ils ont saccagé plusieurs plants, rempli des paniers à la sauvette, bravé mon personnel et ils viennent se plaindre? J'avoue ne

pas comprendre: ce doit être un coup monté!»

M. Vaillancourt dément les accusations des jeunes: selon lui, la bonne méthode de cueillette leur a été montrée dès le départ, personne n'a sacré après eux et, enfin, ils ont été payés au taux en vigueur partout dans l'île. « Mais enfin, qui sont ces gens? lance-t-il, stupéfait. Ça fait une trentaine d'années que les règles sont les mêmes chez moi, mais c'est la première fois qu'une histoire pareille me tombe dessus.»

Le fermier parle des jeunes québécois comme des moins bons cueilleurs. À son avis, les Asiatiques et les Mexicains font un bien meilleur boulot, et ne remettent pas constamment les règles en question. Enfin, « il est clair que les enfants Pronovost n'avaient ni la capacité, ni le désir de bien faire le travail qui leur était demandé. Ce sont de jeunes têtes fortes à qui on n'a jamais appris à travailler! », croit-il.

L'agriculteur clôt son argumentation en qualifiant toute cette histoire de « d'enfantillages », car « si on ne veut pas se conformer aux usages en vigueur, vaut mieux rester chez soi.»

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale.....	3 à 6
Le Québec et le Canada.....	7 à 9
Le Monde.....	10
Opinions.....	11

CAHIER B

Mode Magazine.....	1 et 2
Arts et spectacles.....	3 à 8
Votre agenda.....	5
Ce soir à la télé.....	6
Divertissements.....	6 et 7

CAHIER C

Questions d'argent.....	1 à 3
Bourses.....	4 à 6
Annonces classées.....	7 à 11
Décès.....	11

TABLOID SPORTS

Claude Larochelle.....	5
Statistiques.....	10 à 12

SERVICES

Abonnements.....	686-3344
Publicité générale.....	686-3270
Annonces classées.....	647-3311
Rédaction.....	686-3394
Carrières et Professions.....	686-3270
Promotion.....	686-3342
Publicité Détaillants.....	686-3435
Renseignements.....	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe Unimédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE

tirage du 10-07-95
1-3-3
2-4-3-3

BANCO

tirage du 10-07-95
2-4-19-21-23-28-30-35-40-50-52-53-
55-58-59-60-66-67-69-70

C'ÉTAIT HIER

- 1992 — L'ex-président du Panama, Manuel Noriega, est condamné à 40 ans de prison à Miami.
- 1991 — Écrasement d'un DC-8 noté de Nationalair en Arabie Saoudite : 261 morts.
- 1990 — La Sûreté du Québec donne l'assaut aux barricades des Mohawks à Oka ; dans la fusillade qui suit, le caporal Marcel Lemay est mortellement atteint. C'est le début de la crise d'Oka.
- 1978 — Un camion-citerne explose à proximité d'un camping en Espagne : 180 morts.

FESTIVAL
Le jury veut tout voir

Suite de la Une

de vendredi l'a franchement désolé. « Oumou Sangare sous la pluie, c'était triste. » Mais les images qui demeurent dans sa tête, ce sont les spectateurs qui réclamaient Baab Maal pendant que les techniciens démontaient la scène. « Pourquoi ne pas l'avoir laissé continuer une demi-heure de plus? », s'interroge-t-il.

Et Kevin Parent? « Il est sincère et ne cherche pas à se compliquer la vie, a-t-il noté. Bien sûr, il n'a pas grand-chose à dire entre les morceaux. Avait-il besoin de nous raconter qu'il rotait son spaghetti? »

Pour Soon e MC, la présence scénique est un critère fondamental dans son appréciation des spectacles. Éric Lapointe l'a vraiment impressionné de ce point de vue. « Il a beaucoup d'énergie et est très intense, a-t-il remarqué. C'est une révélation qui se confirme. »

L'Haïtien Ralph Bony, le journaliste montréalais Laurent Saulnier, le Belge Paul-Henri Wauters et le Français Marc Legras complètent le jury. Ils assistent tous aux mêmes spectacles. Ils veulent tout voir, l'entrée de l'artiste, la sortie,

son discours, les rappels, les réactions de la foule. « Notre émotion à nous est très importante pour juger de la qualité d'un spectacle, poursuit Sooe e MC. Pour moi, le spectacle c'est la preuve par neuf qu'un disque se fait d'abord et avant tout on stage. »

Soon e MC s'est d'abord fait connaître en France par sa participation au premier disque du rappeur MC Solaar. « Nous avons grandi ensemble à Villeneuve Saint-Georges, dans la banlieue sud-ouest de Paris », souligne-t-il. Après une tournée de deux ans, les deux amis se sont séparés et Soon a enregistré en 1993 son premier album, *Atout point de vue*.

MC ici, MC là, quel noms étranges portent ces rappeurs. Soon, de son vrai nom Jean-François Ilunga, consent à expliquer: « Mes amis avaient l'habitude de m'appeler Sonny, en référence à des personnages de feuilletons de série B qui étaient souvent baptisés comme ça. J'ai conservé Soon. MC, ça veut dire maître de cérémonie. J'ai ajouté le « e » pour faire un clin d'oeil et rappeler l'équation e=MC2. »

Les quatre Prix Miroir seront attribués le dimanche 16, au dernier jour du Festival d'été.

STCUQ

Blouin ne m'a pas informé,
affirme Larose

Suite de la Une

collective, à l'insu du conseil d'administration et à l'encontre du mandat donné. Le rapport disait que le seul responsable de cette divergence était le directeur général du temps, M. Régnald Blouin, qui a été invité à démissionner de son poste en retour de 170 000\$.

Le subterfuge consistait à accorder 2,6 jours de congés additionnels aux employés et à les leur retirer six mois plus tard.

Un complément d'enquête demandé par le c.a. lui-même conclut que ni M. Larose ni le c.a. « ne pouvaient être informés de cet ajout de 2,6 jours ».

Mais, alors qu'il a toujours dit avoir appris en novembre dernier seulement l'existence de l'entente, M. Larose, affirme, dans son témoignage à l'enquête administrative, avoir appris son existence le 27 avril 1994. Il qualifie cette partie de son témoignage de « méprise » et l'avocat Alphonse Lacasse parle de « lapsus », facile à faire huit mois après les faits.

M. Larose dit qu'en tant que président du c.a., il n'a pas à savoir tout ce qui se passe à la STCUQ, ni à être au courant de tout ce que le directeur général fait.

« S'il y a des choses que le directeur général ne me dit pas, je ne peux pas les savoir », M. Larose précise que, dans son témoignage, M. Blouin affirme qu'il ne lui a pas parlé de l'ajout de 2,6 jours.

Le rôle d'un président d'un conseil d'administration c'est de décider des orientations, donner des mandats et demander des rapports au directeur général. « Depuis six ans je n'ai pas été très présent dans l'entreprise, c'est le directeur général qui me met au courant », explique-t-il.

Le directeur général a déclaré au SOLEIL que l'entente relative aux 2,6 jours de congés avait été affichée partout et « tout ce que je faisais afficher, je demandais qu'on envoie une copie à M. Larose ». M. Blouin poursuit la lecture des documents qui totalisent au moins 500 pages et verra ensuite s'il intentera des poursuites contre la STCUQ et son président.



Valeur exceptionnelle

Maillots imprimés
29.95

Des maillots forme nageur,
polyester et spandex, à choisir en imprimés
floraux ou carreaux aux coloris variés.
Tailles assorties.

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

PAQUET NISSAN
 Taux d'intérêt à partir de **5,8%**
 48 mois ou rabais équivalent
 Informations sur place
3580, boul. de la Rive-Sud
 Aut. 20, sortie 321, Lévis
838-3838

FESTIVAL D'ÉTÉ

Philippe Lafontaine: un artiste transformé, un spectacle surprenant

MICHÈLE LA FERRIÈRE
Le Soleil

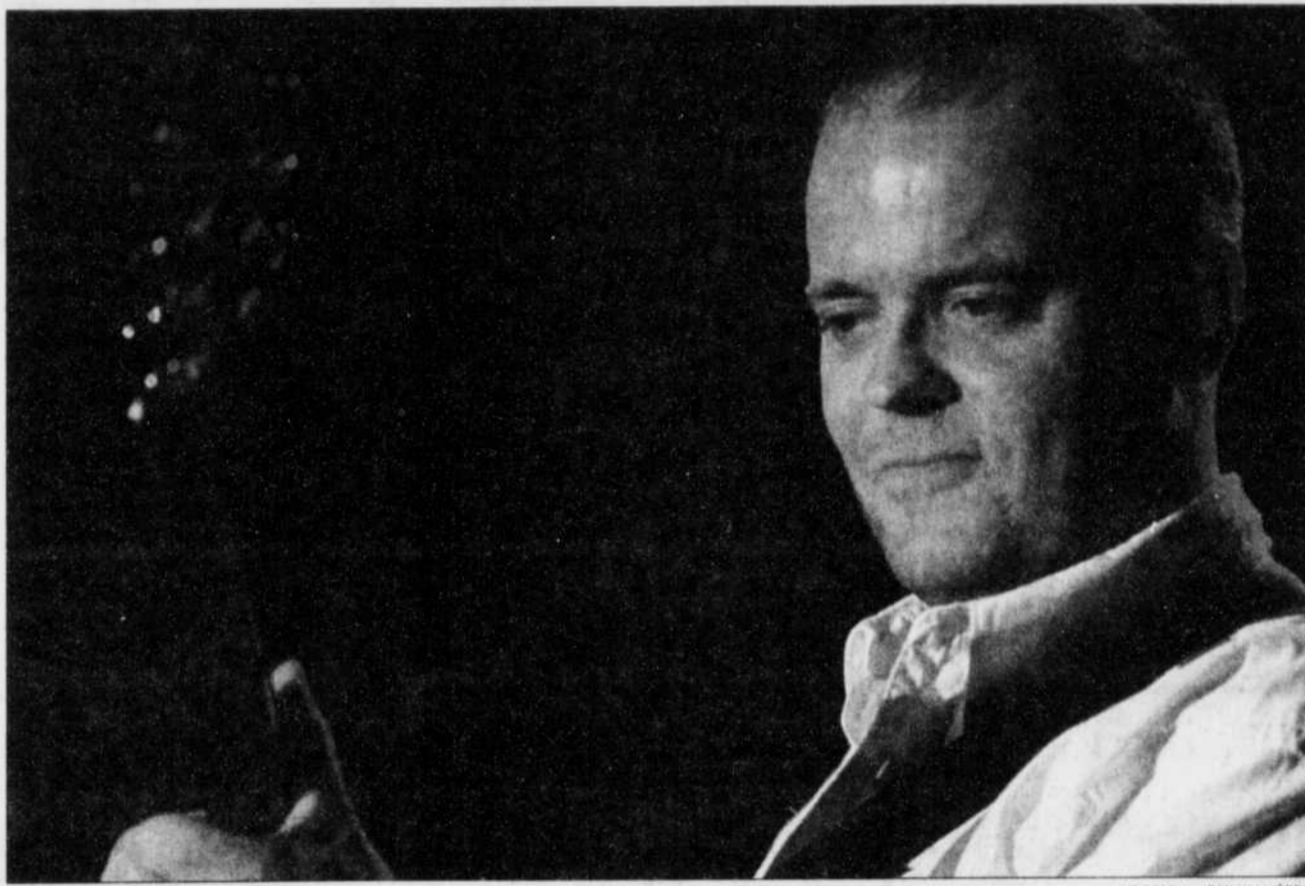
■ QUÉBEC — Oubliez *Coeur de loup* et les mièvreries accrocheuses de Philippe Lafontaine. Le chanteur belge nous revient d'un tour du monde bénéfique. Résultat? Une musique recherchée, un bonhomme transformé, serein et décontracté, et un spectacle tout à fait surprenant. Et enfin je peux écrire: merci Philippe Lafontaine de m'avoir donné ce premier coup de coeur du Festival!

Avant même l'arrivée des musiciens sur la scène du Parc de la Francophonie, on pressent l'événement.

Des hauts-parleurs nous parvient un son, une rumeur, qui s'amplifie, s'amplifie: nous fermons les yeux et nous nous retrouvons dans la jungle africaine, ou en Amazonie, là où pullulent les insectes et se terrent de redoutables bêtes sauvages. Philippe Lafontaine nous fera partager ses pérégrinations.

Les musiciens commencent à jouer, très fort, pendant que le chanteur entonne sa mélodie: «Pour que l'âme se soulève, vers la transe, descendons.» Il a mis un an à écrire les musiques et les textes de son nouvel album, *Folklores imaginaires*.

Il s'est appliqué, ça se voit et s'entend. Lui qui dit ne plus vouloir vivre «dans un monde aseptisé et uniforme», a engendré des pièces vraiment intéressantes, où les accents orientaux côtoient les rythmes sud-américains et les harmonies africaines. Après la première chanson, il nous



Le chanteur Philippe Lafontaine était au Parc de la Francophonie hier soir.

préviend: «Je ne suis pas venu pour chanter *Coeur de loup*. Je veux vous amener en voyage.» Les rares qui ont protesté le regretteront. Fascinant de constater l'évolution de cet artiste qui vient de franchir le cap de la quarantaine. On le sent en paix avec lui-même, comme s'il avait rebondi après avoir atteint le fond du baril.

Élément singulier de ce spectacle recherché: quatre danseurs occupent la scène à l'occasion, tous à la fois ou sé-

parément, harmonisant leurs chorégraphies aux atmosphères créées par Lafontaine, ses trois choristes et ses musiciens — deux percussionnistes et deux clavéristes, pas de basse.

La seule chose que je puisse déplorer, c'est de n'avoir pas pu me familiariser avec son album avant sa prestation. Heureusement, Lafontaine avait fourni aux journalistes un programme complet et très beau de son spectacle, nous permettant de suivre les paroles.

En première partie, son compatriote belge Marka nous a fait passer un bon moment, malgré un show pas tout à fait au point, au cours duquel il a eu quelques trous de mémoire.

Cabotin, ironique, exubérant, ne se prenant pas au sérieux, Marka, en bon Belge, a montré qu'il savait manier les mots. Juste les titres de ses chansons vous le prouveront: *La poupée barbue*, *Pour un flirt avec moi*, *Accouplé*, *En amour je ne sais pas*

quelle position adopter. Marka et Philippe Lafontaine seront sur la scène du Parc du Parlement ce soir.

EN QUÊTE DE LA «BELGITUDE»

Philippe Lafontaine a compris que pour réussir une bonne chanson, il devait écrire en se faisant plaisir et non pas chercher à plaire aux autres.

Un monde sépare *Coeur de loup* de *Folklores imaginaires*, son dernier album, pas encore sorti chez nous. «Je ne renie pas *Coeur de loup*, au contraire je la remercie, car elle a permis que nous nous rencontrions», a déclaré le chanteur belge, hier après-midi, avant de monter sur la scène du Parc de la Francophonie. «Mais avec mon nouvel album, j'ai tourné une page, je suis passé à autre chose.»

Pour se faire plaisir, justement, Philippe a parcouru la terre, lu les poètes du monde entier, écouté les musiques de tous les peuples.

Ça l'a amené à une intense réflexion sur son identité culturelle belge. «J'ai réalisé que tous les chanteurs chantaient la même chose, poursuit-il. Qu'il n'y avait pas de différence entre les chansons belges et françaises. Je me suis donc beaucoup interrogé sur la «belgitude.»

L'affirmation de sa différence, Philippe Lafontaine la réalise dans une projection dans l'avenir. «Je ne suis pas passéiste, dit-il. Je crois plutôt qu'il faut réinventer. L'avenir de la chanson belge passe par l'universalité. Mais attention, pas l'uniformisation.»

Lafontaine l'admet, il a connu des moments difficiles après *Coeur de loup*. Mais il est persuadé aujourd'hui que son album *Folklores imaginaires*, qui est une synthèse de ses explorations, marquera sa vie.

EN BREF

Surprise! The Philosopher Kings

Surprise ce soir: les organisateurs de la série Dégel Rock présentent The Philosopher Kings, un groupe ontarien qui fait, dit-on, du «pop rock atmosphérique». Le groupe, dont la tournée se termine à peine, sera sur la scène du Pigeonnier à 20 h, en première partie de C.J. Chenier. Un spectacle impromptu qui s'inscrit dans la même lignée que ceux présentés au D'Auteuil. Par ailleurs, une autre surprise attend peut-être le public de Québec demain soir. Un groupe montréalais fort connu pourrait, semble-t-il, faire une apparition sur une des scènes. À surveiller de près... J.L.

AUJOURD'HUI

Place d'Armes, Vadrrouille.

Statue de Champlain, Leslie Dent 16h15, 23h. Acrobazia 17h. Altezza 17h45, 20h, 22h15. Leslie Dent 18h30, 20h45, 23h. Acrobazia 19h15, 21h30.

Scène Canadien International, Parc de la Francophonie, à 12 h: PRINCE DIABATÉ ET AMARA SANOH (GUINÉE), musique kora rap.

Maison de la Chanson, à 20 h: LYNDY LEMAY (QUÉBEC).

Scène Molson Dry, Parc du Parlement, à 20 h: MARKA (BELGIQUE).

Grand Théâtre de Québec, Salle Octave-Crémasse, à 20 h 30: THE MUSICAL BOX (QUÉBEC).

Église St-Roch, à 20 h 30: LA CHORALE ET L'ORTUOR DE TROMBONES DE L'UNIVERSITÉ DE L'ILLINOIS (ÉTATS-UNIS), sous la direction d'Éliot Chasanov.

Scène Canadien International, Parc de la Francophonie, à 21 h: C. J. CHENIER AND THE RED HOT LOUISIANA BAND (ÉTATS-UNIS).

Scène Desjardins, à 20h: LE CIRQUE ÉLOÏSE (QUÉBEC), DAN LOOKER (É.-U.), MADAME IRÈNE (QUÉBEC), MONSIEUR (QUÉBEC), UNISON (RUSSIE).

Scène Molson Dry, Parc du Parlement, à 21 h 30: PHILIPPE LAFONTAINE (BELGIQUE).

Le D'Auteuil, à 21 h 30: NUITS EUROPÉENNES - PIETER-JAN DE SMET (BELGIQUE).

Café-théâtre des Fourberies, à 23h: ALAIN QUÉSSY, MARIO BRASSARD, SOPHIE ANCTIL (QUÉBEC).

Papa Wemba chasse les ennuis

JOSÉE LAPOINTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — La voix aérienne de Papa Wemba résonnait entre les immeubles de la place d'Youville. En montant dans le taxi, je me suis dit que cette nuit fraîche et cristalline était tellement en harmonie avec le spectacle qui se déroulait toujours au Parc du Parlement que c'était sûrement arrangé.

Il y a de ces soirées où l'on n'a pas besoin de réfléchir. Il faut simplement serrer son calepin de notes ou balayer les problèmes très loin dans un coin de notre tête. Le rythme et la voix s'occupent du reste.

Papa Wemba le sait bien. Tellement, en fait, qu'il en oublie de souhaiter la bienvenue au public! Ce n'est qu'après cinq ou six chansons qu'il a servi le traditionnel «Bonsoir Québec». La suite du spectacle n'a été que musique et danse.

Le chanteur zairois est un routier de la scène. Il y monte depuis 25 ans et n'a plus rien à apprendre de personne. Mais il s'y amuse encore comme un petit fou, dansant avec une énergie peu commune, jamais essouffé et toujours élégant.

Avec ses deux choristes-danseuses, il s'est lancé dans de petites chorégraphies qui ont fait le bonheur de la foule. Une foule tranquille, douce comme la soirée, qui se laissait tranquillement bercer en dodelinant de la tête. Pas de «slam» hier soir au Parc du Parlement. Juste des hanches qui se balançaient et des épaules qui roulaient.

En prenant son virage «international», Papa Wemba a enrobé la musique traditionnelle zairoise d'un tempo

plus «rock-détente», à l'aide, entre autres, de synthétiseurs. Mais on retrouve dans ses chansons des accents de rock, de rap, et beaucoup, beaucoup de rythmes latino-américains. Le tout servi sur un plateau d'argent. Du bonbon, quoi, accessible et intelligent.

D'entrée de jeu, Papa Wemba avait le public dans sa poche. Après deux chansons, on aurait dit qu'il était là depuis deux heures tellement la foule était déjà réchauffée et réceptive. Les six musiciens et les deux choristes n'étaient pas en reste sur scène et venaient appuyer bellement la voix riche de Papa Wemba, qui semble quelques fois s'envoler très loin au-delà de la couche d'ozone. Une voix juste et pleine qui semble ne jamais fléchir.

Papa Wemba a offert hier un spectacle digne de sa renommée internationale. Et ils sont solides ceux qui ont été capables de résister à sa rumba zairoise. La démonstration sensuelle de cette danse qu'ont fait une choriste et un musicien m'ont même fait regretter d'être allée au spectacle en solitaire. Le jeune homme à côté semblait disponible pour danser quelques pas avec moi, mais bon, il ne faut pas mélanger le travail et le plaisir...

En première partie, Habib Koité et le groupe Bamada, du Mali, ont réussi à



LE SOLEIL, JOCELYN BÉRNIER

Un des membres du groupe Habib Koité & Bamada, originaire du Mali

faire bouger la foule qui était à ce moment-là plutôt statique. Après une grosse demi-heure de travail, le public s'est finalement laissé envoi par les rythmes du tam-tam et le cri du désert. Pas une grande prestation, une communication difficile de la scène au public, mais une musique qui, dans certains moments de grâce, va nous chercher là où il faut: directement dans le bas du ventre.

CONQUÉRIR LE MONDE

Papa Wemba ne veut rien de moins que conquérir le monde. Et pour ce faire, il a adapté la musique traditionnelle zairoise à un «tempo universel».

«Je suis né avec la musique traditionnelle, et ce serait mal de me séparer de ce genre musical», explique le chanteur. Mais selon lui, ce genre de musique brute non mélangée touche un public très limité. «Moi, mon but, c'est de la faire connaître partout. Et pour ça, il faut vendre.» Pour vendre et toucher le public occidental, il a conclu qu'il fallait donc adapter la musique traditionnelle. Et à ceux qui l'accuse-

raient de faire des concessions, il répond: je suis moi et je fais ce qui me plaît.

L'interprète zairois chante depuis déjà 25 ans. Des disques, il en a fait plein. Mais il n'en est qu'à son troisième album «international», produit dans les studios de Peter Gabriel. «Il ne m'a pas juste prêté son studio et son label, je suis aussi resté deux mois dans son appartement», raconte-t-il. Papa Wemba était de passage à Québec hier pour le Festival d'été. Ce n'est pas son premier arrêt dans la capitale, il y est venu quelques fois déjà, la dernière il y a seulement deux ans. Cette fois-ci, c'est dans le cadre de sa tournée nord-américaine qu'il y vient. Il arrivait de Toronto, où il avait joué la veille pendant près de trois heures. Il sera à Montréal aujourd'hui.

«Nous sommes malheureusement limités à un spectacle d'une heure et demie, alors que nous pouvons jouer au moins deux heures», dit-il. Ce que j'aime le plus faire, c'est monter sur scène. Moi qui suis timide, je m'éclate complètement quand je suis sur les planches.»



LE SOLEIL, JOCELYN BÉRNIER

Papa Wemba s'éclate sur scène. Il veut conquérir le monde.

MONTMAGNY

Diminution de l'effectif policier

Le ministère de la Sécurité publique du Québec a répondu à la demande de la ville de Montmagny qui voulait diminuer, pour des raisons budgétaires, l'effectif policier. Le nombre devrait passer de 15 à 14 membres d'ici quelques mois. Un comité entamera les négociations pour redéfinir la fonction du directeur adjoint de la police municipale, dont le poste sera aboli. Montmagny désire réaffecter le directeur adjoint dans les fonctions de sergent, ce qui amènerait le licenciement d'un policier surnuméraire. Le comité de reclassement devrait déposer son rapport dans moins de six mois.

QUÉBEC

Travaux sur la 138

Des travaux d'asphaltage, entraînant la fermeture complète de la route 138, seront réalisés dans la municipalité de Saint-Tite-des-Caps, sur une distance de trois kilomètres. Ces travaux sont réalisés d'ici au jeudi 13 juillet, de 5h30 à 21h. Durant les travaux, les usagers de la route emprunteront l'avenue Royale comme chemin de contournement. Pour plus d'information, communiquez avec Info-Travaux, au (418) 643-6830.

MARIA

Un rappel sur les beautés de la Gaspésie

Yves Gonthier, un artiste de Maria, apporte la touche finale ces jours-ci à un concept qu'il a inventé et qui porte le nom de Cadre naturel, un cadre grandeur nature de 21 par 34 pieds situé en bordure du littoral de la localité de Maria et qui vise à rappeler de façon originale et typiquement artistique la beauté du paysage gaspésien. Le cadre permettra aux passants d'admirer la baie des Chaleurs en direction est, vers l'endroit où le soleil se lève, vers New Richmond et Caplan. L'initiative s'inscrit dans une démarche qui tend à améliorer la visibilité et la notoriété de Maria, à augmenter le taux de rétention des visiteurs et à donner une valeur ajoutée à l'environnement. Yves Gonthier se dit conscient du caractère inusité du cadre, mais il croit qu'il piquera la curiosité des gens et que le projet sera imité ailleurs. L'ensemble du projet, incluant la production du cadre et le cachet de l'artiste, coûtera 15 500\$, soit 3500\$ venant de la municipalité de Maria et le reste venant du Conseil régional de concertation et de développement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Il est assuré que le concept ne se multipliera pas exagérément en Gaspésie, puisqu'une limite de cinq cadres a été fixée. G.G.

SAINT-BASILE

Les belles d'autrefois de retour

La quatrième présentation de l'exposition de voitures antiques baptisée le «Rendez-vous Saint-Basile», aura lieu le dimanche 6 août au Centre Nature de Saint-Basile. L'an dernier, plus d'une centaine d'exposants possédant des voitures datant de 1975 et moins, ont pris part à cet événement qui gagne en popularité année après année. Le responsable de cette activité, Réjean Leclerc, compte bien dépasser ce nombre cette fois-ci. D'ailleurs, il invite les exposants de la région à y participer. Les inscriptions auront lieu entre 10h et 14h. Toute la population est invitée à venir admirer ces «belles d'autrefois» entre 10h et 17h. L'admission est de 1\$ pour les visiteurs de 12 ans et plus. Pour informations, 329-2682. M.G.

SAINTE-ANNE-DES-MONTS

La MRC veut un abattoir

Le conseil des maires de la MRC Denis-Riverin réclame les services d'un abattoir en Gaspésie. La MRC priorise trois options, soit l'implantation d'un abattoir dans une usine désaffectée, soit un abattoir mobile, soit que les bêtes soient abattues à la ferme, sous la surveillance d'un vétérinaire. Selon les élus municipaux, plusieurs promoteurs sont intéressés à acquérir des fermes d'élevage, mais l'éloignement des abattoirs existants nuit à la rentabilité de ces projets. H.M.

SAINTE-FLAVIE

Salon fréquenté

Plus de 2500 personnes ont visité le 12e Salon de la Société canadienne de l'aquarelle qui se tenait pour la première fois dans le Bas-Saint-Laurent, du 23 juin au 6 juillet, au centre culturel du Vieux presbytère et à la Maison de l'artiste à Sainte-Flavie. En plus de pouvoir admirer près d'une centaine de tableaux réalisés par autant d'artistes, le public a eu l'occasion d'assister à deux démonstrations d'aquarelle effectuées par deux artistes réputés, Gilles Archambault, membre de la SCA, et Yvon Lavoie de Price, membre du Groupe Alizarin, un regroupement d'artistes du Bas-Saint-Laurent. R.P.

PASPÉBIAC

Les parlures d'Abel

Le Comité culturel de Paspébiac présente, au théâtre du Site historique du banc de Paspébiac, les mardis et samedis, du 11 juillet au 5 août. Les parlures d'Abel, une série de monologues du phénomène Abel Maldemay, interprété par son créateur, le comédien Fernand Alain. On y parle d'amour et d'amitié. Les huit soirées de théâtre seront présentées les 11, 15, 18, 22, 25, 29 juillet, et les 1er et 5 août à 20h30; elles combleront les amateurs de langage authentiquement gaspésien, puisqu'Abel s'exprime en Paspébiac, le bel accent des gens de Paspébiac. G.G.

FOSSAMBAULT

Son embarcation coule

Un propriétaire de bateau hors-bord de cinq mètres a eu la mauvaise surprise de retrouver son embarcation presque complètement submergée dans les eaux du lac Saint-Joseph dimanche. Le bateau de plaisance a coulé pour une raison inconnue, mais non criminelle. L'accident a suscité un petit déversement d'essence, sans toutefois représenter une menace pour l'environnement. Personne ne se trouvait heureusement à bord du bateau lorsqu'il a coulé. C.B.

QUÉBEC

Il poignarde son ancienne amie et se livre aux policiers

SOPHIE COUSINEAU
Le Soleil

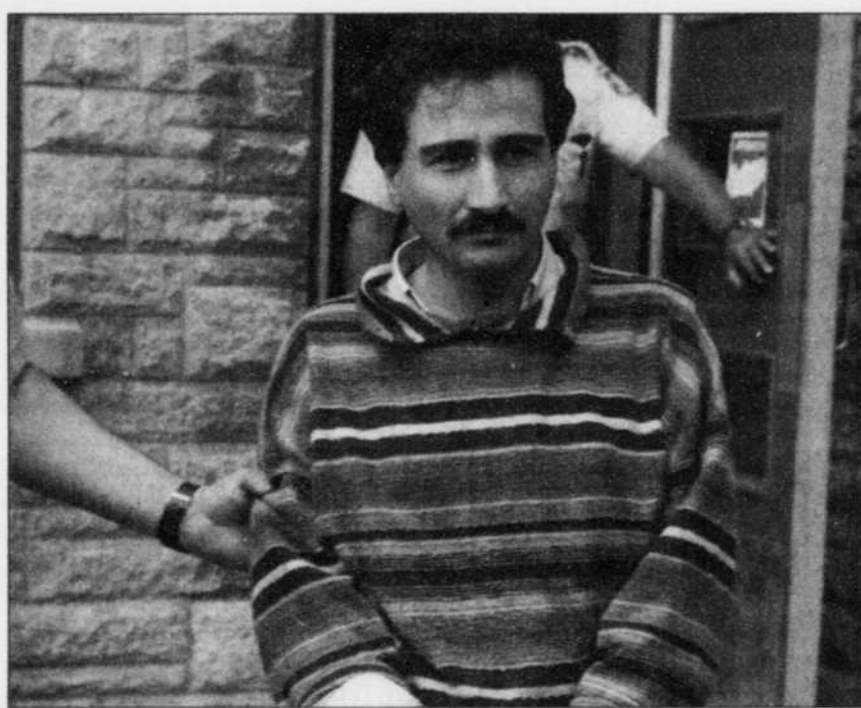
■ QUÉBEC — Un homme de 29 ans a poignardé son ancienne amie de 22 ans, hier matin, sur les berges de la rivière Saint-Charles à Québec. L'immigrant irakien s'est ensuite livré aux policiers en compagnie d'un copain qui parle le français.

La victime se remet péniblement d'une laceration profonde à l'abdomen à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Son état est critique mais elle survivra à l'attaque au couteau, indique André Bélanger, porte-parole de la sûreté municipale de Québec.

Alladin Abdulmajid est arrivé au Québec il y a quelque 18 mois, d'après M. Bélanger. Il a rencontré la femme d'origine guatémaltèque dans une classe de français.

Cet amoureux éconduit se serait échauffé lorsqu'il a croisé la jeune femme qui déambulait au bras d'un autre étudiant de leur classe, dimanche soir, au Festival d'été de Québec.

M. Abdulmajid aurait suivi son amie puis lui aurait asséné trois coups de couteau. Un sac à dos l'a protégée des deux premières entailles mais non de la troisième. La femme s'est enfuie à pied puis s'est effondrée quelque 200 mètres plus loin en face du 1201, rue Pointe-aux-Lièvres. Des passants l'ont découverte à un peu après 8h. Quant à l'homme de 27 ans, il s'est



L'immigrant Alladin Abdulmajid, à sa sortie du poste de police de Québec.

réfugié chez un ami qui habite sur le chemin Sainte-Foy. Ensemble, ils ont pris un taxi pour se rendre à la centrale de police du parc Victoria.

Alladin Abdulmajid a comparu hier après-midi au palais de justice de Québec pour répondre à une accusation de tentative de meurtre. Son avocat, Jacques Parent, n'a enregistré aucun plaidoyer. Il demande que son client subisse une évaluation psychiatrique pour connaître son aptitude à com-

paraître et sa lucidité au moment de l'agression qui lui est reprochée.

Le procureur de la Couronne au dossier, Sabin Ouellet, souhaitait faire des représentations sur cette demande d'évaluation. Étant donné que le ressortissant irakien, qui s'exprime en turc, comprend mal le français, le juge René de la Sablonnière a reporté l'audition à mercredi matin afin que M. Abdulmajid soit assisté d'un interprète.

Lyne Lavallée n'en peut plus d'attendre

CATY BÉRUBÉ
Le Soleil

■ QUÉBEC — Malgré une décision positive de la commission d'appel de l'Immigration rendue le 15 juin, qui permet à Lyne Lavallée, une jeune femme malentendante, de parrainer son conjoint qui veut immigrer au pays, les deux amoureux sont toujours séparés.

En compagnie de son procureur, Lyne Lavallée s'est rendue aux bureaux d'Immigration Canada hier pour dénoncer les trop longs délais d'attente avant que son mari, Ashraf Mourad Zaki, un Égyptien lui aussi sourd et muet, puisse immigrer au Canada.

La demande de parrainage est logée depuis le 24 janvier 1994, et malgré cela, la procédure n'est pas encore complétée, même si les fonctionnaires possèdent maintenant toutes les informations requises.

«L'examen de sécurité a été complété, et selon ce qu'on a réussi à savoir, l'examen médical aussi», explique Me François Leduc, procureur de Mme Lavallée.

Des problèmes de communication liés à la langue semblent faire obstruction dans ce dossier. «Nous réussissons seulement à avoir des bribes d'informations de l'ambassade canadienne au Caire», déplore Me Leduc.

De son côté, le directeur du bureau d'Immigration Canada, M. Michel Perras, considère que les délais d'attente sont normaux. «Nous avons transféré la décision de la commission d'appel à l'ambassade canadienne au Caire le 27 juin. Le processus suit son cours normal», explique M. Perras. Mais, pour ne pas que l'af-

faire dorme encore trop longtemps dans les tiroirs de l'ambassade, comme le craint Mme Lavallée, M. Perras a demandé au coordonnateur des opérations d'Immigration Canada d'envoyer un message au Caire hier après-midi pour vérifier si tout se déroule normalement. «Nous devrions en savoir plus dès mercredi», rassure M. Perras.

UN AN ET DEMI DE TERGIVERSATIONS

Lyne Lavallée a rencontré son amoureux il y a trois ans, à Montréal. Elle s'est rendue en Égypte quelques mois plus tard pour l'épouser, à la suite de la déportation de M. Zaki.

Elle avait ensuite effectué une demande de parrainage, qui avait été rejetée parce que les fonctionnaires canadiens au Caire croyaient qu'il s'agissait d'un mariage en blanc.

Pour prouver son amour envers son mari, Mme Lavallée est allée le rejoindre en Égypte pendant trois mois ce printemps.

«Mme Lavallée a très hâte de pouvoir enfin être heureuse avec son conjoint. Cela fait trois ans qu'ils se fréquentent, et là-dessus, ils ont perdu un an et demi à cause de tous ces problèmes administratifs», dénonce Me Leduc.

SAINTE-THÈCLE

Meurtre mystérieux d'une jeune femme

CATY BÉRUBÉ
Le Soleil

■ QUÉBEC — Une jeune femme de 23 ans, Isabelle Bacon, de Sainte-Thècle, a été assassinée entre 3h et 4h30, dans la nuit de dimanche à lundi, dans des conditions qui demeurent toujours nébuleuses.

Les enquêteurs de l'escouade des crimes majeurs de la sûreté du Québec de Trois-Rivières ont interrogé, hier après-midi, le concubin de la victime, qui est considéré comme étant le principal témoin dans cette affaire. Ils ont tenté d'en savoir plus sur les circonstances et les lieux du meurtre de la jeune femme.

Selon les premières informations recueillies par les policiers, le conjoint de la victime, un homme de 27 ans, lui aussi de Sainte-Thècle, prenait place dans la camionnette de type «pick-up» avec la jeune femme lorsqu'elle a été atteinte de projectiles. Plutôt que de se rendre directement à l'hôpital, il aurait conduit sa copine chez des amis de Hervey-Jonction, près de Portneuf. Il aurait ensuite abandonné la camionnette sur la rue Côté, dans le village d'Hervey-Jonction.

Avec un autre véhicule, il aurait conduit Isabelle Bacon, vers 5h hier ma-

tin, au Centre hospitalier régional de la Mauricie, à Shawinigan-Sud, où son décès n'a pu qu'être constaté.

Des experts de la Sûreté du Québec de Montréal ont été dépêchés à Hervey-Jonction hier pour examiner le véhicule abandonné. Ils auraient entre autres découvert des traces de projectiles sur le pare-brise de la camionnette. Toutefois, aucune arme n'a été retrouvée dans le véhicule.

Les raisons de ce meurtre étaient toujours inconnues hier soir. «On nous a raconté une histoire, mais nous doutons de son exactitude. Nous tentons toujours de valider les informations reçues jusqu'à maintenant», a expliqué Daniel Lamirande, de la SQ de Trois-Rivières.

Par ailleurs, la jeune femme n'avait aucun antécédent judiciaire, selon M. Lamirande. Une autopsie sera pratiquée aujourd'hui sur le corps de la victime à Montréal.

Dun & Bradstreet
Le savoir-faire en affaires

«SAVONS-NOUS POURQUOI VOTRE MEILLEUR CLIENT FAIT FACE SOUDAINEMENT À DES PROBLÈMES MONÉTAIRES? TÉLÉPHONEZ-MOI. CELA NE COÛTE RIEN DE DEMANDER.»

Je m'appelle Maria et je suis représentante du Service à la clientèle, chez D&B. Téléphonnez-moi et je vous dirai immédiatement si nous disposons de l'information dont vous avez besoin pour mieux gérer vos rapports avec vos clients - une information sur leur situation et leur stabilité financières qui pourrait assurer la survie de votre entreprise, et son succès.



TÉLÉPHONEZ-MOI AU 1-800-668-1154

Nous acceptons les cartes
1754 MasterCard Cartes

«Téléphonnez-moi pour obtenir votre catalogue gratuit Express D&B.»



Nous offrons des rapports à compter de 7,50\$. Nos rapports portent sur les références, la situation financière et l'évolution des paiements de plus de 40 millions d'entreprises au Canada et à travers le monde. Avons-nous l'information qui pourrait vous aider? Téléphonnez-moi. Cela ne coûte rien de demander.

PLAGE CHÂTEAU D'EAU À LORETTEVILLE

Le barrage est dans un état déplorable

Les citoyens se plaignent de la négligence de la municipalité

ROBERT FLEURY
Le Soleil

■ LORETTEVILLE — Les résidents de la petite rue de la Passerelle à Loretteville se plaignent de la négligence de leur municipalité dans l'entretien d'un mur de béton dont les fissures laissent passer l'eau... sous le barrage à l'ancienne plage Château d'Eau.

« Selon les actes notariés que possède un de nos voisins, la ville a l'obligation de maintenir le barrage et de l'entretenir. Or cela fait des années qu'il se dégrade. Autrefois, c'était une belle plage ici. Aujourd'hui, il y a un filet d'eau entre les roches », commentent Maurice et Lucille Allard en exhibant des documents.

La rivière Saint-Charles est superbe à cet endroit. L'eau se faufile entre les pierres dans les méandres bordés de saules et d'érables à Giguère et à sucre. Les Allard possèdent une vue imprenable sur le cours d'eau, sa passerelle et sa plage déserte juste dans le tournant. Un voisin rappelle que c'est une rivière à truites et qu'un bassin ne nuirait nullement.

« La plage est déserte, abandonnée. Ce fut pourtant un beau parc autrefois. Si le barrage était en bon état, il y aurait ici un bassin au lieu d'un filet d'eau », explique Maurice Allard, un retraité qui se rend souvent aux réunions du conseil rappeler aux élus

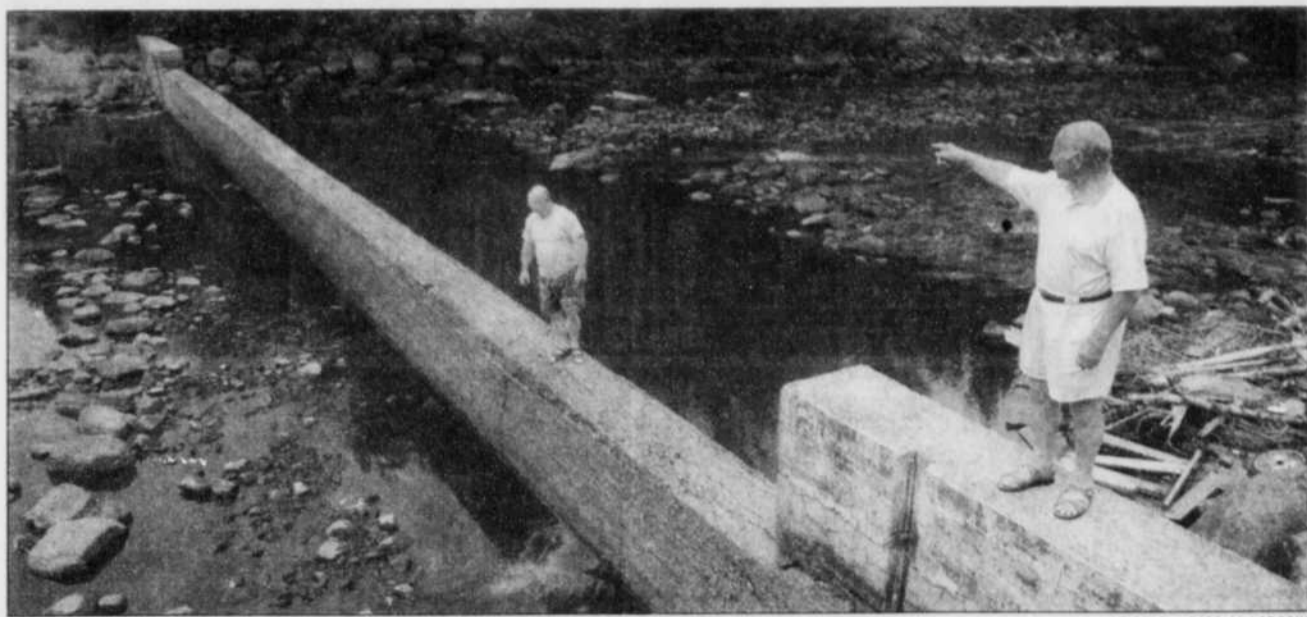
qu'ils ont déjà promis de restaurer le barrage. Il en estime le coût à quelques dizaines de milliers de dollars.

A la ville de Loretteville, le directeur André Demarbre admet que le bar-

rage devait être réparé il y a trois ans. Les plans et devis avaient été réalisés et le règlement d'emprunt adopté. Même que des appels d'offres avaient été reçus

mais que le conseil avait finalement décidé de ne pas donner suite. Parce que ça coûtait 65 000\$.

« Nous n'avons aucune obligation de maintenir le barrage selon l'opinion juridique reçue de nos procureurs. Mais si nous le maintenons, il faut l'entretenir. Sinon, le démolir. Actuellement, nous étudions diverses options plus économiques et de nouvelles techniques comme l'empierre-



Les résidents de la rue de la Passerelle à Loretteville en ont assez des tergiversations de leur municipalité qui laisse se dégrader le barrage de la plage Château d'Eau au lieu de le réparer. Ils affirment que la ville a l'obligation de le maintenir en bon état. Actuellement, l'eau s'écoule par en dessous à cause des fissures. Maurice Allard et André Mailly montrent l'ampleur des dégâts.

ment et l'utilisation d'une membrane de caoutchouc », dit le directeur général.

LE MAIRE PARLE D'AGIR...

Pour sa part le maire Denis Giguère se dit d'accord avec la réparation du barrage et soumettra la question au

prochain comité plénier qui réunira le conseil.

« J'ai passé toute ma jeunesse sur cette plage. La qualité de l'eau ne permet plus la baignade, mais je crois qu'il faut maintenir le barrage, le réparer. Actuellement le béton est fissuré et poreux et une expertise est né-

cessaire. Chose certaine, il faudra prendre une décision. Nous avons déjà en main un règlement d'emprunt qui nous permettrait de procéder rapidement », dit le maire Giguère.

Reste à savoir si les conseillers d'aujourd'hui acceptent la réparation refusée par les élus d'hier...

Surprise: des BPC à bord du Irving Whale

EMMANUELLE BÉGUINEAU
Collaboration spéciale

■ CAP-AUX-MEULES — La surprise est totale. La présence de près de 5000 litres de BPC dans la barge Irving Whale suscite l'inquiétude de certains scientifiques.

D'autant plus que l'existence de ces produits fort toxiques n'a été révélée qu'au dernier moment.

À quelques jours du début de l'opération de renflouage du Irving Whale, les experts d'Environnement Canada

et du ministère des Pêches et des Océans ont révélé au public que la barge qui git depuis 25 ans au large des Îles-de-la-Madeleine et de l'Île-du-Prince-Édouard, contient environ 5000 litres d'huile à base de BPC en plus des 3 millions de litres de mazout lourd.

Les ministères se défendent d'avoir voulu cacher l'information. Ils prétendent qu'elle leur a échappé même si l'un des rapports faits sur le Irving Whale en 1992, le rapport Marex, signalait déjà la présence d'huile Monsanto, une huile à base de BPC.

C'est la compagnie Irving qui, le 23 juin dernier, a rappelé aux experts que le système de chauffage du Irving

Whale contenait des BPC. Lors de récents prélèvements faits autour du navire, des sédiments ont révélé la présence de BPC dans le fond marin, mais on ne sait pas encore quelle proportion de BPC s'est écoulée de la barge.

Des analyses doivent être faites dans les prochains jours pour mesurer l'étendue du déversement de ces BPC dans le fond de l'eau, et leur présence, notamment dans les organismes vivants. Car, comme l'a expliqué le spécialiste d'Environnement Canada, M. Saint-Mars, les BPC ont de forts impacts sur la reproduction des organismes vivants, et on les retrouve jusqu'au bout de la chaîne alimentaire.

Mais cette nouvelle donnée ne changera pas les plans du renflouage qui doit débuter le 18 juillet. Le ministère des Pêches et Océans refuse toujours le pompage préalable, arguant qu'il est impossible de pomper ce liquide à base de BPC.

« C'est faux ! Non seulement on peut pomper l'huile à base de BPC, mais en plus c'est souhaitable », rétorque Dutch Ritter, auteur du rapport Marex et qui depuis le début préconise le

pompage du Irving Whale. Émilien Pelletier, qui travaille à l'Institut national de recherches scientifiques estime également que la présence de BPC dans la barge est suffisamment alarmante pour justifier une révision des plans.

Enfin, la députée du Bloc québécois, Monique Guay, s'interroge sur les raisons qui ont poussé la compagnie Irving à rappeler la présence des BPC au dernier moment. « Il est impossible que la compagnie ait flairé le danger de lever la barge sans la vider et ait voulu se protéger contre les conséquences d'un déversement de produits hautement toxiques dans le golfe. »

EN BREF

BAS-SAINT-LAURENT-GASPÉSIE

Feux encore interdits

Jusqu'à ce que des précipitations appréciables soient enregistrées, l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert est toujours en vigueur dans les régions situées à l'est de la route 185 qui mène de Rivière-du-Loup à Edmundston, au Nouveau-Brunswick, soit dans toute la Gaspésie et sur la majeure partie du Bas-Saint-Laurent. R.P.

MATANE

Donneurs attendus

Le Centre d'action bénévole de la région de Matane s'attend à ce que 400 donneurs se présentent à la collecte de sang de la Société canadienne de la Croix-Rouge, demain de 13h15 à 16h30 et de 18h à 21h dans le hall d'entrée du cégep de Matane. Les besoins de sang sont constants et tous les groupes sanguins sont en demande. R.P.

Regroupement de cabinets

Les cabinets de courtage en assurances Justin Bouchard inc. de Matane, L. de G. Gagnon de Mont-Joli et les Assurances Clément Boucher de

Rimouski sont maintenant regroupés sous un nouveau nom: Les Assurances de l'Est inc. Selon le président de l'entreprise, Justin Bouchard, les trois cabinets se donnent ainsi un plus grand pouvoir de négociation auprès des compagnies. Ce qu'il qualifie de « nouvelle force régionale » dans le courtage en assurances bénéficie de l'expertise de 11 courtiers diplômés dont deux sont agréés. R.P.

On ménage nos Trans Sport

TRANS SPORT 7 passagers avec climatiseur 375\$
TOUT COMPRIS avec Prêt-rachat Royal

giguère
PONTIAC BUICK CADILLAC CAMIONS GMC
375, boul. Hamel, Québec 529-6551

Achetez votre piscine hors terre votre ensemble de patio votre balançoire ou même votre table de billard

ET NE PAYEZ QU'EN 1996 (avec acompte ni paiement avant janvier 1996)

PISCINE HORS TERRE
Exigez une piscine hors terre de résine Pour la tranquillité d'esprit (30 ans de garantie à 100%) Pour le plaisir des yeux (La résine permet de donner des formes et des couleurs plus variées)

Balançoire en résine de synthèse
Modèle de luxe, choix de plusieurs couleurs

Balançoire Concord
Avec toit retractable et choix de plusieurs couleurs

LA GARANTIE D'UN MEILLEUR PRIX ET SERVICE

YDROPOOL

PISCINE CREUSÉE DE BÉTON
JEAN DESJOURAUX

Une PISCINE DE BÉTON au prix d'une piscine d'acier

Réduction de 30% TOILE SOLAIRE
Garantie de 5 ans, 11 millimètres ex.:
15 pi Rég.: 52\$ Spécial: 36\$
18pi Rég.: 60\$ Spécial: 42\$
21 pi Rég.: 89\$ Spécial: 62\$

Nouveau concept de piscine avec structure de béton dans un coffrage permanent de résine.

Appareils d'exercice weider

Table de tennis sur table.

PISCINES PATIOS

Le Maître PISCINIER
PISCINES ET PATIOS DU QUÉBEC

355, MARAIS, VANIER 683-7777

HEURES D'OUVERTURE
OUVERT LE DIMANCHE et tous les soirs du lundi au vendredi, de 9h à 21h

VENTE ÉLÉGANCE D'ÉTÉ
DEUXIÈME RÉDUCTION
JUSQU'À 70%

CRÉATIONS SUZANNE
Le style d'une élégance remarquable

869, St-Jean, Québec (Québec) G1R 1R2 TEL: 529-9757

Le calendrier, ce grand oublié de notre patrimoine culturel

ROMAIN PELLETIER
Collaboration spéciale

■ MATANE — Le calendrier, cet objet le plus oublié et le plus méprisé de notre patrimoine culturel, est le sujet d'une exposition, probablement une première au Québec.

De fait, la Société d'histoire et de généalogie de Matane a réuni plus de 75 calendriers anciens, dont le plus vieux remonte à 1892, pour les exposer au Carrefour socio-culturel. On peut donc voir l'évolution de cet ob-

jet au cours des ans et au gré des modes.

Selon Georgy Bouffard qui est à l'origine de cette exposition thématique, il est à la fois étonnant et paradoxal que le calendrier soit l'élément le plus méprisé et oublié de notre patrimoine culturel, lui qui a été si universellement répandu dans les maisons et publié, chaque année, à des millions d'exemplaires. Cela depuis plus d'un siècle.

« Il ne semble pas exister de collections ni dans les musées ni chez les particuliers au Québec, avance-t-il. Le comble du mépris envers cet objet, c'est que les revues et les volumes consacrés à l'étude de notre patrimoine n'ont jamais fait de mentions ou d'études sur lui. »

Considéré comme un véhicule publicitaire et toujours offert gratuitement par les entreprises commerciales, le calendrier était jeté, par geste machinal, la vieille année finie. Les quelques rares exemplaires préservés de nos jours doivent bien souvent leur présence grâce à l'oubli, c'est-à-dire qu'on les a trouvés dans les fonds de valise ou accrochés encore à des murs dans des pièces très secondaires et des bâtiments désaffectés.

M. Bouffard signale que le calendrier n'était pourtant pas sans usage puisqu'on s'est servi de ses illustrations pour des encadrements de même que de ses pages de mois comme aide-mémoire ou agenda.



Hommage à Baie-des-Sables 1996

La Société d'histoire et de généalogie de Matane vient de lancer son 10e calendrier de photographies anciennes. Consacré à la paroisse de Baie-des-Sables, il rend hommage à l'abbé Adéodat Beaulieu. Ce vicaire-photographe a illustré son passage à Sandy Bay de 1904 à 1908, devenue Baie-des-Sables en 1932.

Les conducteurs de Saturn ne sont pas du genre à s'attirer des bosses.



12 395 \$*
(transport 400 \$ en sus)

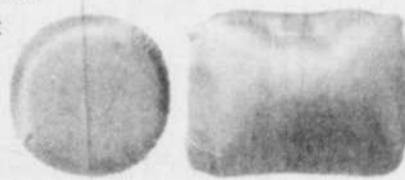
Saturn SL 199 \$/mois** location de 36 mois.



Panneau de polymère

Ils sont plutôt du genre à les éviter. Et c'est pour ça qu'ils ont choisi Saturn. Ils savent qu'ils peuvent compter sur les panneaux de carrosserie en polymère, antichocs et anticorrosion, pour minimiser les risques de bosses et d'éraflures. Ce qui — soit dit en passant — est une caractéristique dont aucune autre voiture de cette catégorie ne peut se vanter.

Ils savent aussi qu'ils peuvent compter sur les deux sacs gonflables (au cas où), sur la faible consommation et sur l'excellente valeur de revente de leur véhicule. Ils savent surtout qu'ils peuvent toujours compter sur leur concessionnaire Saturn. Ça ne fait aucun doute, les conducteurs de Saturn sont des gens avertis.



2 sacs gonflables



Signe de confiance

Mais chaque kilomètre excédentaire ne vous talisé est de 11 549 \$. À l'expiration du bail que son prix d'achat sera de 7 677 \$. C'est disponibles sur demande.



SATURN INC.

Pour faire tout autrement.

SATURN ISUZU DU SAGUENAY
Chicoutimi
549-3320

SATURN SAAB ISUZU RIVE-SUD
Lévis
835-1888

STE-FOY SATURN SAAB ISUZU
Ste-Foy
653-1312

Le procédé Ecoflo franchit une autre étape

Le nouveau système de biofiltration est sur le point de recevoir le feu vert du gouvernement

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale.

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Après plusieurs années d'effort, le système de traitement des eaux usées pour résidences isolées mis au point par la compagnie Premier Tech de Rivière-du-Loup a finalement été présenté au conseil des ministres.

Ce dossier industriel qui a été l'un des principaux sujets électoraux débattus lors de la campagne électorale dans le comté de Rivière-du-Loup représenté par Mario Dumont n'a toutefois pas encore franchi toutes les étapes nécessaires au feu vert souhaité par la compagnie.

« Le conseil des ministres a étudié une proposition qui ne rencontrerait pas entièrement les désirs de la compagnie de pouvoir effectuer une pleine commercialisation de son produit, a déclaré au SOLEIL le député de Rivière-du-Loup, Mario Dumont. Mais ils ne sont pas loin d'une entente ».

Des tractations de dernière heure avec la compagnie loupérienne n'ont pas permis d'en venir à un projet final avant la présentation au conseil des ministres.

Exigences du ministère de l'Environnement et tests supplémentaires

Le projet présenté consisterait à donner une approbation à ce nouveau procédé de biofiltration à base de tourbe appelé Ecoflo tout en exigeant des tests supplémentaires dans un délai rapide pour le système de traitement installé pour des habitations ayant plus de deux chambres.

Le ministère de l'Environnement lèverait tous les interdictions si deux biofiltres étaient installés dans la chaîne de traitement du procédé pour ce type d'habitation. Toutefois, cette modification aurait un effet sur la compétitivité des prix du produit sur le marché.

AU PROCHAIN CONSEIL DES MINISTRES

« Le ministre Jacques Brassard m'a assuré qu'il n'y avait aucune espèce de mauvaise foi de la part de son ministère », a précisé au SOLEIL le député de Rivière-du-Loup. Un projet d'entente pourrait être déposé lors de la réunion du prochain conseil des ministres.

La compagnie Premier Tech, filiale des Tourbières Premier CDN, est prête à commercialiser le procédé de traitement qui a fait l'objet de nombreuses présentations à l'étranger. La fabrication dans la région de Rivière-du-Loup de ce procédé de biofiltration des eaux usées permettrait la création d'environ 150 emplois.

EN BRÈF

SAINT-RAYMOND

Le prix Bénévolat à Denise Gingras

En reconnaissance de son travail et de ses initiatives bénévoles dans le domaine de la santé, notamment comme présidente du comité des bénévoles du Centre hospitalier Portneuf et du Centre d'hébergement Saint-Raymond, Denise Gingras vient de recevoir le certificat d'honneur du prix Bénévolat Canada. Cette haute distinction est décernée depuis maintenant 18 ans par le gouvernement fédéral à des Canadiens qui font preuve de persévérance et d'efforts pour assurer une meilleure qualité de vie dans leur communauté. En tout, 23 Canadiens ont reçu ce prix cette année. L'engagement d'une personne bénévole comme Denise Gingras est en soi exemplaire. Mais lorsqu'elle éperonne à son tour toute une armée de bénévoles au service de la communauté, voilà qui est tout à fait exceptionnel, a-t-il été mentionné lors de la cérémonie de remise. M.G.

Supermagasins En Superfolie!

AVENTURE

ELECTRONIQUE

"MEILLEURS PRIX GARANTIS" AVEC SERVICE AUSSI!

ON S'OCCUPE DE VOUS...

ASSISTANCE AVENTURE ELECTRONIQUE

7 JOURS SUR 7

SUPPORT TECHNIQUE

Après-vente SUR INFORMATIQUE

1-800-310-9525

Packard Bell TOUT NOUVEAU

CD-ROM 4X

PENTIUM 75 MINI TOUR

- Processeur Intel Pentium 75MHz
- Mémoire vive de 16Mo extensible à 25Mo
- Disque rigide de 1.28Gc
- Lecteur 3.5" HD
- Fax/Modem à 48Kbps
- Lecteur CD-ROM 4x multi-session, compatible XA
- Carte de son 16 bits stéréo et haut-parleurs avec 2x 5W + 30 cm d'enceintes
- Mémoire vive de 16Mo extensible à 25Mo
- Casque et souris
- MONITEUR EXTRA

2899⁰⁰

Canon

IMPRIMANTE À JET D'ENCRE BJ100

- Résolution de 360ppp
- Vitesse d'impression de 140 CA/sec
- 26 polices de caractère "TrueType"

279⁰⁰

FUJITSU

IMPRIMANTE PARTNER 800D

- Résolution de 360ppp
- Vitesse 2 pages par minute
- 2Mo extensible à 9Mo
- 22 polices de caractères

859⁰⁰

COREL

WILD CARDS

- IBM CD
- MAC CD

39⁹⁹

SIERRA

SPACE QUEST 6

- IBM CD

59⁹⁹

RABAIS POSTAL 25%*

PRO CD CANADA PHONE

- IBM MAC CD

119⁹⁹

NEC

ORDINATEUR PORTATIF VERSA S/33

- Processeur 486SX 33MHz
- Mémoire vive de 640c, extensible à 128Mo
- Disque rigide de 210Mo
- Lecteur externe 3.5"
- Ecran "DualScan" de 9.5" COULEUR
- Logiciel inclus MS-DOS & WINDOWS

2199⁰⁰

JUSQU'À ÉPUISEMENT DE STOCK

SUPERMAGASINS QUÉBEC

PLACE LÉBOURGNEUF

5500 Boul. des Grands • 828-5500

LÉVIS

GALERIES CHAGNON

300 Côte Passage • 835-5500

- Galerie de la Capitale
- Galerias Chagnon
- Place Laurier
- Centre Rivière-du-Loup
- La Grande Place Rimouski
- Place du Royaume Chicoutimi

LE QUÉBEC LE CANADA

EN BREF

FAVORITISME

Le ministre

Dingwall pointé du doigt à Cap Breton

La Société canadienne des postes admet avoir fait changer l'emplacement d'un nouveau bureau de poste de Sydney à Cap Breton, en Nouvelle-Ecosse, après que le ministre des Travaux publics eut demandé un «réexamen» à ce sujet la semaine dernière. Georges Clermont, président de la société de la Couronne, a admis hier que le ministre était intervenu et ce, après que le bail ait déjà été signé. Il a toutefois ajouté que la nouvelle entente pour louer un immeuble qui est la propriété d'un partisan libéral en vue de Sydney, n'est pas finale. Le premier choix de la société de la Couronne était à Sidney - sur une propriété appartenant à un conservateur - qui s'est avéré inadéquat pour les besoins locaux, ont indiqué les Postes. Les fonctionnaires du ministre Dingwall insistent sur le fait qu'ils voulaient faire changer la décision de la société parce que le contrat ressemblait à une affaire entre petits amis qui aurait coûté presque le double du prix du marché. La Société canadienne des postes répliquait à un reportage de la chaîne CTV de dimanche qui affirmait que, sur les directives du ministre Dingwall, un bail de 10 ans, signé en décembre dernier, a été cassé en vue de favoriser un emplacement appartenant à la Northern Holdings, une compagnie de l'homme d'affaires libéral Gordon Mercer. Une compagnie du même groupe, la Northern Petroleum, a versé 2000 \$ dans la caisse électorale de M. Dingwall en 1993, selon des informations officielles. (PC)

Une nouvelle menace pour les réserves de sang

Un virus qui s'attaque au cerveau pourrait déclencher une autre crise au sein des réserves canadiennes de sang si aucune action n'est entreprise, a déclaré hier un expert devant l'enquête sur le sang contaminé. Selon le Dr Nathan Kobrinsky, un virus du nom de Jacob-Creutzfeldt pourrait causer autant de ravages que le sida en a causé dans le système canadien de distribution du sang, si les scientifiques ne trouvent pas rapidement une façon de le détecter et de le rendre inoffensif. Ces propos alarmants sont survenus à la fin de son témoignage devant le juge Horace Krever, qui enquête sur les raisons qui ont entraîné la contamination de milliers de Canadiens par divers virus liés au sang, dont celui du sida, au cours de la première moitié des années 80. Les chercheurs ne savent pas vraiment comment ce virus se transmet ni combien de personnes en sont mortes jusqu'ici, a ajouté Nathan Kobrinsky, hématologue au centre du cancer de Fargo, au Dakota du Nord. Mais on sait qu'aux États-Unis, le sang d'au moins deux donneurs morts de ce virus a dû être rappelé. Ce que l'on saurait, selon lui, c'est que ce virus se répandrait par l'intermédiaire des tissus humains. Il y a une dizaine d'années, le virus aurait infecté plusieurs Américains qui avaient reçu une hormone de croissance prélevée sur les tissus cervicaux de cadavres. Les deux donneurs décédés n'auraient toutefois pas pris cette hormone de croissance, a-t-il ajouté. Une fois qu'il a infecté un organisme, le virus peut mettre des années avant de se manifester. Lorsqu'il le fait, il entraîne la démence, et la mort suit rapidement, a-t-il indiqué.

ÉLECTION DANS BERTRAND

Le procès s'ouvre aujourd'hui

Le procès du député libéral de Bertrand, Robert Thérien, soupçonné de manoeuvres électorales frauduleuses, reprend aujourd'hui au palais de justice de St-Jérôme. En raison de nombreuses requêtes judiciaires du député Thérien, le procès, qui devait initialement débiter le 1er novembre dernier, ne s'est amorcé que le 4 juillet. La dernière requête du député Thérien a été rejetée par la Cour supérieure vendredi, dans un jugement exécutoire, qu'il y ait appel ou non de la décision.

Les conservateurs reprennent le 2^e rang

Les troupes de Charest devançant celles de Manning dans un sondage Angus Reid-LE

JOEL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil

■ OTTAWA — Les libéraux de Jean Chrétien continuent de jouir de l'appui d'une importante majorité des Canadiens au pays, tandis que le Parti conservateur de Jean Charest poursuit lentement mais sûrement sa remontée dans les intentions de vote.

Le dernier sondage Angus Reid-LE SOLEIL indique en effet que le Parti libéral aurait obtenu 58 % des voix si des élections générales avaient eu lieu aujourd'hui.

Les conservateurs, de leur côté, seraient arrivés bons deuxièmes au fil d'arrivée avec 13 %, une hausse de deux points par rapport au dernier sondage et de six points par rapport à celui de mars.

Le Parti conservateur supplante ainsi pour la première fois depuis les élections d'octobre 1993 le Parti réformiste, qui recueille maintenant 11 % des intentions de vote.

La remontée des conservateurs a été plus importante en Ontario (18 % en juin par rapport à 9 % en février) où ils semblent profiter des retombées de l'élection de leurs cousins provinciaux le 8 juin dernier.

«La tendance qui se dégage dans les sondages est encourageante, mais

nous estimons que nous avons encore beaucoup de travail à faire», a déclaré hier Hélène Ouellet, porte-parole du chef conservateur Jean Charest.

Au Québec, par ailleurs, les libéraux fédéraux détiennent toujours un confortable avance (53 %) sur le Bloc québécois qui obtient maintenant 33 % de la faveur populaire. Les conservateurs recueillent 8 %.

Pour les troupes bloquistes de Lucien Bouchard, il s'agit d'une baisse de sept points par rapport au résultat d'un précédent sondage mené à la fin de l'hiver et une chute de 16 points comparativement aux résultats des dernières élections fédérales. En raison de la taille restreinte de l'échantillon régional, la marge d'erreur est cependant plus grande pour les résultats par province.

Enfin, le Nouveau Parti démocratique continue d'occuper le dernier rang dans la faveur populaire, ne ré-

coltant que 8 % des intentions de vote.

Ce sondage, mené auprès de 1500 adultes entre le 26 et le 30 juin, confirme donc que la lune de miel du gouvernement Chrétien se poursuit auprès des électeurs.

Depuis les dernières élections générales, en effet, la popularité des libéraux fédéraux n'est jamais descendue en-dessous de la barre de 54 %. En octobre 1993, le Parti libéral avait obtenu 41 % des voix.

La firme de sondage Angus Reid a aussi interrogé les Canadiens afin de savoir quelles étaient leurs préoccupations premières.

Au moment où l'économie canadienne commence à nouveau à battre de l'aile, le chômage et l'emploi sont redevenus la plus grande inquiétude des Canadiens. Aux yeux de 35 % des personnes interrogées, le gouvernement fédéral doit faire de la question de l'emploi sa priorité absolue.

L'endettement et les déficits des gouvernements constituent le problème le plus urgent auquel Ottawa doit s'attaquer, selon 28 % des répondants.

Quant à l'unité du pays, elle est la préoccupation première de 24 % des personnes interrogées.

La marge d'erreur pour les résultats nationaux de ce sondage s'élève à plus ou moins 2,5, 19 fois sur 20.



Le chef conservateur, Jean Charest

DIX PETITS HÔPITAUX MENACÉS DE FERMETURE



Des milliers de Québécois, comme ici devant l'hôpital Chauveau, ont manifesté contre les fermetures annoncées.

Rochon tranche cette semaine

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le ministre de la Santé Jean Rochon rendra publiques cette semaine ses décisions concernant l'avenir de sept petits hôpitaux de Montréal et de trois de Québec.

«Le ministre a travaillé là-dessus tout le week-end. Il rendra sa décision mercredi ou jeudi, sur l'avenir du Jeff, de Chauveau, et de la clinique externe de Christ-Roi ainsi que des hôpitaux montréalais», a déclaré hier après-midi Michel Martin, l'attaché de presse du ministre de la santé et des services sociaux, Jean Rochon.

Les conseils d'administration des régions régionales de Montréal et de Québec ont toutes deux choisi de fermer des petits hôpitaux pour effectuer le virage ambulatoire et faire des économies.

En fermant les petits hôpitaux communautaires, comme ceux de Chauveau, Christ Roi et Jeffery Hale, le ministre Rochon engage le Québec sur une voie déjà dépassée, estime pour sa part le Dr Camille Cadrin, interniste à l'hôpital Chauveau. Dans 10 ans, prédit le médecin, on fera comme aux États-Unis, on en reviendra aux petits hôpitaux, parce qu'ils sont plus économiques et plus humains. N'est-ce pas ce qui se passe actuellement dans le milieu scolaire, où l'on dénonce les grandes polyvalentes?

«Le ministre Rochon a depuis longtemps décidé que les hôpitaux de 300 ou 400 lits sont plus rentables. D'emblée, il a éliminé les petits hôpitaux,

sauf en région. C'était peut-être la tendance mondiale des années 80. Mais en 1990, des compagnies d'assurance américaines, comme la Humana, retournent vers les petits hôpitaux de 150 ou 200 lits, parce qu'on y contrôle mieux les dépenses, et qu'on y motive plus facilement le personnel», fait le Dr Cadrin.

Le Jeff refuse de devenir centre d'hébergement pour personnes âgées. Les 20 lits de courte durée supposément offerts par le ministre au cours de deux rencontres avec la communauté anglophone, paraissent insuffisants, «mais ils permettraient au moins de garder ouvertes nos salles d'opération pour la chirurgie d'un jour, nos laboratoires, nos centres de prélèvement», explique le président du conseil d'administration du Jeff, Michael McCormack. «Les 20 lits, c'est une amélioration, mais on veut plus encore», ajoute le président du c.a. de l'hôpital anglophone.

Le directeur général du Christ-Roi, Denis Carbonneau, est en vacances. Pour garder l'hôpital en vie, la direction de l'établissement propose la création d'une «vraie» clinique externe, avec rendez-vous et spécialités. Les discussions reprendront avec la région en août, dit le président du

conseil d'administration, Gilles Rochette. «La clinique externe sera ouverte de 8h à minuit. Les soins qu'on y donnera restent à déterminer», dit-il.

À Chauveau, la défense du maintien de l'hôpital est entre les mains des maires et du député Raymond Brouillette. Ce dernier doit rencontrer son collègue Rochon avant l'annonce des décisions. Franchement, le directeur général Michel Marcotte ne croit plus tellement à l'avenir de son établissement comme centre hospitalier.

L'avantage des petits centres hospitaliers, c'est de pouvoir intervenir plus tôt. Et dans les cas comme les infarctus, le temps d'intervention est primordial, poursuit le Dr Camille Cadrin, de l'hôpital Chauveau. «Le temps, c'est du muscle cardiaque. Plus on administre tôt le médicament pour faire fondre le caillot, moins le muscle cardiaque s'abîme.» Dans un petit hôpital comme Chauveau, les cas d'infarctus sont soignés en moins de 50 minutes. Dans les grands hôpitaux comme le CHUL, le temps que le patient soit vu par l'urgentologue, puis le résident, puis l'interniste, plus d'une heure s'est écoulée avant l'administration du médicament.

Si, comme on s'y attend, les petits hôpitaux ne trouvent pas grâce aux yeux du ministre Rochon, la direction de Chauveau se rabattra sur une contre-proposition: unir sous une seule entité administrative, CLSC, centre d'hébergement pour personnes âgées, hôpital, bref tous les établissements de santé du secteur du nord-ouest de la capitale.

MIRAMICHI

Des airs de mise en scène

SUNNY CORNER, N.-B. (PC) — Un saumon mort a été découvert flottant en aval d'une barrière fédérale et deux autres filets à mailles serrées ont été confisqués dans une zone où la pêche est défendue alors qu'un litige au sujet des droits de pêche des autochtones entraine dans sa deuxième semaine.

«Le public devrait commencer à être pas mal dégoûté - il y a un poisson mort qui flotte en aval d'un filet qui a été placé là comme mesure de sécurité», a déclaré lundi la protestataire Diane Ward depuis un campement situé le long de la Miramichi, au Nouveau-Brunswick.

«C'est ça leur conception de la conservation?»

Un responsable des Pêches a indiqué avoir reçu un rapport non confirmé faisant état d'un saumon mort et ne pas être sûr de ce qui est arrivé exactement.

«C'est difficile à dire: s'agit-il d'un saumon que quelqu'un a attrapé et jeté ensuite dans la rivière pour provoquer un incident?», a demandé Robert Allain. M. Allain a indiqué que des agents du ministère des Pêches avaient répondu à l'appel d'un citoyen qui avait signalé la présence de deux filets à mailles serrées à l'intérieur d'un périmètre qui a été isolé dans le but de protéger le saumon.

«Lorsque nous sommes arrivés sur les lieux nous avons réalisé qu'il s'agissait d'une mise en scène», a déclaré M. Allain. «Il y avait environ 20 à 25 autochtones et un certain nombre de médias.» Les filets, qui obstruent complètement le passage des poissons, ont été saisis mais personne n'a été arrêté. Quatre autres filets à mailles serrées ont été confisqués dans cette partie de la rivière la semaine dernière.

Entre-temps, les chefs indiens du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard sont censés discuter du litige à une réunion qui doit avoir lieu aujourd'hui à Dalhousie, au Nouveau-Brunswick. On s'attend à ce que le chef de la bande d'Eel Ground, Roger Augustine, demande aux chefs de lui accorder leur soutien au sujet de sa décision d'exiger le départ des protestataires.

Par ailleurs, la GRC maintient toujours ne pas vouloir se mêler de cette affaire et préférer une solution pacifique.

Assassiné juste avant de venir dans la Vieille Capitale

Les parlementaires de langue française en deuil d'un collègue burundais

PIERRE APRIL
Presse canadienne

■ QUÉBEC (PC) — Quelques jours à peine avant de quitter son pays pour venir assister, à Québec, à la 21e Session ordinaire de l'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF), le conseiller politique et diplomatique de l'Assemblée nationale du Burundi, M. Emmanuel Nkundwanabake, a vraisemblablement été assassiné par des rebelles militaires.

Cette triste histoire, qui démontre bien les énormes difficultés que rencontrent les démocraties émergentes dans les nations en voie de développement, a été racontée hier, au cours d'une entrevue, par le président de l'Assemblée nationale burundaise M. Léonce Ngendakumana. Ce dernier participe à cette rencontre de trois jours des parlementaires de langue française à Québec.

Avec une franchise déconcertante dans les circonstances, puisqu'il admet que sa propre sécurité est loin d'être assurée, M. Ngendakumana a confié être entré en communication pour la dernière fois avec son conseiller lundi.

« Je voulais discuter avec lui des derniers préparatifs du voyage. Il est allé

voir sa maison qu'il a trouvée brûlée. Au moment où il cherchait où loger, des militaires l'ont appréhendé. Le lendemain, nous l'avons cherché un peu partout. On ne l'a pas trouvé. On connaît le scénario puisque ce n'est pas la première fois que des personnes sont arrêtées et disparaissent. »

De toute évidence, ce sont des militaires « ou certains éléments des forces de l'ordre qui viennent de passer une année et demie sur le terrain » sans aucun encadrement et sans autre discipline que celle qu'ils choisissent eux-mêmes de s'imposer, qui ont fait le coup. M. Ngendakumana a expliqué que les rebelles ont l'habitude de passer leurs nuits à boire et « à fumer et à piller ».



M. Léonce Ngendakumana

Concernant sa propre sécurité, le président de l'Assemblée nationale du Burundi, en poste depuis à peine six mois, a expliqué « que quand on accepte d'entrer en politique, on accepte aussi les risques ».

Dans son intervention devant les 150 membres de l'AIPLF, M. Ngendakumana n'a pas caché les difficultés rencontrées par la démocratie dans son pays et réclamé l'aide de la communauté internationale.

Un projet de résolution sur la situation au Burundi a été déposé. Il pourrait s'appliquer à beaucoup d'autres pays. Il condamne les crimes perpétrés au Burundi, déplore l'incapacité de la communauté internationale à agir de façon efficace et réaffirme la nécessité de mettre en place « au plus vite » une Commission d'enquête internationale et de faire rechercher, mettre hors d'état de nuire et punir tous ceux qui par leurs menées extrémistes compromettent la paix civile.

Le Mexique suit la voie française face au Québec

« Non-ingérence et non-indifférence »

PIERRE APRIL
Presse canadienne

QUÉBEC — Le Mexique a adopté le principe cher à la France « de non-ingérence et de non-indifférence » face au débat politique au Québec, tout en s'engageant à respecter la décision démocratique que prendront les Québécois lors du prochain référendum.

C'est ce qu'a confié, hier, le vice-premier ministre Bernard Landry lors d'une entrevue téléphonique à l'issue d'une visite de deux jours dans la capitale mexicaine.

« Ma visite avait d'abord un but politique, a expliqué M. Landry, qui consistait à expliquer aux journalistes, aux intellectuels et au gouvernement mexicain la question du Québec, depuis l'accord de partenariat PQ-BQ-ADQ, les derniers sondages et notre intention de former un partenariat à l'euro-péenne. »

« La réaction n'a pas été surprenante, a poursuivi le vice-premier ministre, puisque la tradition mexicaine, c'est de ne pas intervenir dans les affaires intérieures des autres pays, mais de ne pas non plus être indifférent à ce qui se passe à l'intérieur de l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain). »

M. Landry a indiqué qu'il n'en recherchait pas davantage et a répété que

cette position de ses hôtes mexicains, dont le ministre des Relations extérieures José Angel Gurria Trevino, « est tout à fait convenable au Québec ».

Il n'a pas senti quelque inquiétude que ce soit chez ses hôtes lorsqu'il a abordé cette question. « Les Mexicains suivent l'évolution de la situation politique au Québec depuis longtemps, a-t-il dit. Ils savent que les Québécois sont les seuls au Canada à appuyer majoritairement le libre-échange avec le Mexique, ce qui sert évidemment à créer un climat de sympathie. »

Pour le reste, il s'agissait, selon les termes utilisés par le vice-premier ministre, « d'une grosse mission économique composée de 15 entreprises de pointe et de haute technologie » dans les secteurs des communications, de l'énergie et surtout dans le secteur du gaz naturel, avec « un très gros consortium à base québécoise qui comporte Gaz Métropolitain, SOQIP, Gaz de France et un grand distributeur américain ».

M. Landry a indiqué que ce consortium a fait une offre ferme pour participer à la privatisation des réseaux de gaz mexicains détenus par la société d'État PEMEX.

M. Landry a rencontré les dirigeants de PEMEX et le ministre mexicain de l'Énergie les a invités à venir au Québec « pour voir la façon dont on gère l'énergie » en plus de leur proposer l'envoi d'une mission québécoise au Mexique pour discuter entre autres de déréglementation.

Une position qui convient tout à fait au Québec

Choix divers en plein été...

CIVIC ÉDITIONS SPÉCIALES

2000\$

d'options sans supplément*:

- climatiseur
- console centrale
- miroir de pare-soleil
- montre numérique
- enjoliveurs de roues
- rétroviseur extérieur droit
- radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassette et 4 haut-parleurs



ACCORD V6

L'ACCORD V6 vous offre encore plus à aimer:

- empattement allongé
- calandre distinctive
- pneus plus large
- freins à disque de diamètre supérieur aux quatre roues
- suspension et barres stabilisatrices révisées, etc.

et **5,8%**
pour 24, 36 ou 48 mois, à votre choix.**

Sur tous les modèles V6, pour un temps limité.

les Concessionnaires

HONDA

du Québec



Le taux de chômage cache le véritable taux d'inactivité

LIA LÉVESQUE
Presse canadienne

MONTRÉAL — Le taux d'inactivité dans la population, plus révélateur que le taux de chômage à 9,6%, avoisinerait les 40%, selon l'économiste Kimon Valaskakis.

Le professeur de sciences économiques à l'Université de Montréal prononçait l'allocation d'ouverture hier à l'occasion de la 82e conférence de l'Association internationale du personnel de la sécurité de l'emploi.

L'association regroupe 26 000 membres dans une douzaine de pays, qui s'occupent des services reliés à l'emploi: placement, administration de l'assurance-chômage et de divers programmes de sécurité du revenu, etc.

Le congrès se tient à Montréal jusqu'à vendredi.

M. Valaskakis préfère traiter du taux d'inactivité dans la population que du taux de chômage. Celui-ci oscillerait entre 30 et 40%, peut-être plus, si l'on ajoute aux personnes à la recherche d'un emploi celles qui ont cessé d'en chercher un, celles qui vivent d'aide sociale, les retraités « qui n'ont pas eu le choix » et ceux qui poursuivent leurs études parce qu'ils ne parviennent pas à décrocher un emploi.

L'économiste, qui vient d'être nommé ambassadeur du Canada à l'OCDE par le gouvernement de Jean Chrétien, croit que « plusieurs problèmes d'emploi ne peuvent plus être résolus au niveau national », notamment à cause de la globalisation de l'économie.

M. Valaskakis croit beaucoup aux solutions internationales et au rôle joué par des organismes comme l'OCDE, le G-7, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international.

Il ne croit pas que la formation et le recyclage des travailleurs soient la panacée aux problèmes du marché de l'emploi. La formation n'est qu'un outil parmi d'autres, a-t-il fait valoir.

Le professeur suggère d'autres solutions: favoriser l'entrepreneuriat afin que les gens créent leurs propres emplois; corriger l'inadéquation entre les emplois disponibles et les travailleurs en quête d'emploi (autant au niveau géographique que des pénuries dans certaines catégories d'emploi); réduire le temps de travail.

L'avenir de l'emploi dépendra de la façon dont on planifiera l'économie internationale, a soutenu M. Valaskakis.

Formation et recyclage ne sont pas une panacée

* Offre valide pour un temps limité. Réservez aux particuliers et aux modèles Édition Spéciale présentement en inventaire chez votre concessionnaire. Sujet à l'approbation du crédit. Offre non monnayable et ne pouvant être jumelée à aucune autre. Photo à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire. ** Offre pour un temps limité, réservée aux particuliers et à nos modèles Accord V6 actuellement en inventaire chez votre concessionnaire. Sujet à l'approbation du crédit. Offre non monnayable et ne pouvant être jumelée à aucune autre. Photo à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire.

INCENDIES DE FORÊT Les détecteurs à infrarouges à la rescousse à Murdochville

HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

■ MURDOCHVILLE — La SOPFEU utilisera un appareil de détection par infrarouge pour localiser les foyers d'incendie toujours actifs dans le secteur de Murdochville.

«L'appareil sera utilisé dès l'aube pour repérer les foyers d'incendie invisibles à l'oeil nu, précise Chantal Perreault. Cet équipement permet de localiser les braises qui couvent sous la surface et dans les chicots déjà ravagés par les flammes.» Un hélicoptère sera utilisé pour cette opération minutieuse.

Des équipes au sol s'attaqueront à ces «points chauds» dès qu'ils seront localisés. «Cette opération nous permettra de prévenir de nouvelles flambées si les conditions d'assèchement se détériorent.» Ce foyer d'incendie, maintenant circonscrit, a déjà détruit quelque 550 hectares de forêt, 40 kilomètres au sud-

est de Murdochville.

Des opérations similaires ont déjà permis l'extinction de trois feux, en Gaspésie, cette année.

Par ailleurs, le feu qui ravage la forêt à 70 kilomètres au nord de Bonaventure a déjà détruit plus de 6800 hectares de forêt mature, soit 68 kilomètres carrés. Les combattants poursuivront leurs efforts aujourd'hui afin de contenir ce brasier, le plus important au Québec. Hier, une dizaine d'hélicoptères sont intervenus pour contenir les flammes.

Les deux principaux foyers d'incendie ont mobilisé plus de 250 travailleurs, hier. Ceux-ci aménagent des lignes d'arrêt pour éviter la propagation des flammes. Ironiquement, ces deux secteurs n'ont reçu que quelques millimètres de pluie, ce week-end, alors que d'autres régions, dont celle de Matane, ont eu droit à de véritables déluges.

Plus de 250
travailleurs
luttent
contre deux
incendies

Assez, c'est assez! André Bourbeau somme le gouvernement de mettre un terme au conflit du Casino de Montréal

■ QUÉBEC (PC) — Le député libéral de Laporte et porte-parole de l'opposition aux Finances, André Bourbeau, a exigé, hier, du gouvernement, qu'il intervienne rapidement pour mettre un terme au conflit qui paralyse le Casino de Montréal.

«Cette situation n'a aucune justification», a souligné M. Bourbeau.

Selon l'ex-ministre des Finances dans la dernière administration libérale, il ne faut pas que l'appui accordé au projet de souveraineté par la CSN et la FTQ incite le gouvernement Parizeau «à se laver les mains d'un conflit qui nuit aux finances publiques et à la réputation du Québec comme terre d'accueil touristique».

«Pendant que le premier ministre se balade en Europe, a déclaré M. Bourbeau, le vice-premier ministre, Bernard Landry, déclare que le gouvernement n'a nullement l'intention de s'im-



André Bourbeau

nancières occasionnées par le conflit atteignent facilement et dépassent même les 700 000 \$ par jour. Le conflit en étant à sa 10e journée complète, c'est donc au moins 7 millions \$ qu'aura perdu l'État.

M. Bourbeau a par ailleurs exigé du ministre des Finances Jean Campeau qu'il fasse preuve de leadership «pour convaincre son gouvernement d'agir rapidement».

«Moins d'argent dans les coffres de l'État, a soutenu le député libéral, signifie moins de services à la population, une hausse de taxes et des impôts ou un endettement plus élevé.»

M. Bourbeau en est venu à la conclusion que le gouvernement a décidé de laisser Loto-Québec se débrouiller seule dans ce dossier. «Le gouvernement, a-t-il dit, est incapable de raisonner ses alliés naturels que sont les syndicats impliqués dans ce conflit de travail et ne fournit pas à la partie patronale les outils nécessaires pour en arriver à un règlement rapide.

miscer dans le conflit et que les millions de dollars perdus par le Casino font partie des règles du jeu.»

Selon les estimations des dirigeants de Loto-Québec qui gère les destinées du Casino de Montréal, les pertes fi-

EN BREF

Procès de Bernardo ajourné

Le procès pour double meurtre de Paul Bernardo a été ajourné hier afin qu'un des jurés puisse assister aux funérailles de sa mère. «Je lui présente, au nom de tous ici présents, nos condoléances», a déclaré le juge Patrick LeSage. Le procès reprend aujourd'hui avec la suite du contre-interrogatoire de Karla Homolka. (PC)

Entente pour la destruction des BPC de la Côte-Nord

Hydro-Québec et le ministère de l'Environnement et de la Faune ont paraphé hier une entente sur la destruction des BPC entreposés sur la Côte-Nord. L'accord prévoit que la société d'État investira 4,1 millions \$ dans l'élimination des 500 tonnes de BPC lui appartenant. Hydro prêtera au gouvernement un terrain de 14 000 mètres carrés pour que des équipements de traitement et d'élimination des BPC y soient aménagés. La firme Cintec Environnement réalisera les travaux. L'opération de destruction des BPC devrait débuter en décembre. (PC)

Marches de commémoration de la crise d'Oka

Les Amérindiens et les résidents de la paroisse d'Oka organisent aujourd'hui une marche pour commémorer le cinquième anniversaire du début de la crise d'Oka. Les Mohawks partiront de la pinède pour se rendre dans le village, tandis que les Blancs se regrouperont à l'hôtel de ville et marcheront jusqu'à la côte St-Michel. (PC)

Une présidente pour les comptables généraux licenciés

Pour la première fois de son histoire, l'ordre des comptables généraux licenciés sera dirigé par une femme. Les membres de l'ordre ont élu à la présidence Mme Sylvie Voghel, directrice de projets chez Hydro-Québec. Mme Voghel représente également l'ordre au conseil d'administration de CGA-Canada, l'association nationale à laquelle l'ordre est affilié. L'ordre des comptables généraux licenciés compte 6000 membres. (PC)

Saisie de haschisch

Quatre individus ont été arrêtés à la suite de la saisie, dans un entrepôt de Montréal, de 185 kilos de haschisch, évalué à 3,5 millions \$. L'opération, appelée «projet Bombay» et menée par Douanes Canada et le Service de la répression du banditisme de la Sûreté du Québec, a donné lieu à une douzaine de perquisitions. La marchandise avait quitté Bombay, en Inde, le 18 mai, pour ensuite transiter par les ports d'Halifax, de Québec et de Montréal, avant d'être transportée dans un entrepôt montréalais. Henrick Hartmann, Roberto Illuiri, Roni Chai et Daniel Clark ont été accusés d'importation, complot pour importation, trafic de stupéfiants et possession d'arme prohibée. (PC)

Une majorité de Canadiens pour la peine capitale

Soixante-neuf pour cent des Canadiens interrogés le mois dernier ont déclaré être en faveur du rétablissement de la peine de mort. Le sondage indique que 29 % sont contre le retour de la peine capitale tandis que 2 % sont indécis. Le sondage a été effectué au téléphone par la firme Angus Reid qui a interviewé 1500 adultes entre le 26 et le 30 juin. Il est censé être exact avec 2,5 points de pourcentage 19 fois sur 20. La question était la suivante: «La peine capitale, ou la peine de mort, a été abolie au Canada en 1975. Tout bien considéré, seriez-vous vous-même en faveur ou contre le retour de la peine de mort? (Le seriez-vous fortement ou modérément?)» En 1987, 73 % des Canadiens s'étaient prononcés pour la peine de mort dans un autre sondage Angus Reid. (PC)

La sobriété est de bien meilleur goût.
Témoin ce cinq-pièces à la ligne impeccable,
fait de fraîcheur et de simplicité, à 595 \$

Seulement chez Holt Renfrew



Le gilet de crêpe laineux. 85 \$. Le pantalon assorti. 145 \$.
La jaquette en crêpe de laine, à col officier. 195 \$.
La jupe assortie. 95 \$.

La blouse en georgette ivoire ou vieux rose,
à encolure ajustée. 75 \$. Le gilet, le pantalon, la jaquette
et la jupe se font en bleu, en cendre et en raisin.

HOLT RENFREW

PLACE SAINTE-FOY • 656-6783

LE MONDE

La population s'accroît et les femmes sont maltraitées

MONIQUE GIGUÈRE
Le Soleil

■ QUÉBEC—Malgré une baisse du taux de natalité et une utilisation des contraceptifs qui a quadruplé depuis la première moitié des années 1960, la population mondiale s'est encore accrue de 51 millions d'humains au cours de la dernière année, pour atteindre un grand total de 5 716 000 000. La moitié féminine de cette humanité, dans un grand nombre de sociétés, continue cependant d'être une moitié « moins importante » qui se voit dénier ses droits les plus fondamentaux en matière sexuelle, de procréation, d'éducation, d'exercice du pouvoir et d'accès au marché du travail.

« Les mauvais traitements dont souffrent les femmes, parce qu'elles sont des femmes, ont connu une progression considérable ces dernières années », révèle le dernier rapport État de la population mondiale 1995 publié par le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP). Par mauvais traitements infligés en raison du sexe, l'organisme entend « les sévices sexuels exercés par l'homme sur la femme ou sur les fillettes, le viol par l'homme, les agressions sexuelles, la traite des femmes et la prostitution forcée ».

Il faut sanctionner les auteurs des violences, remédier aux inégalités, interdire toutes les formes de discrimination et s'opposer à toute loi ou pratique traditionnelle qui sanctionne la subordination de la femme, insiste le rapport 1995, officiellement lancé ce matin à Ottawa, qui signale que des femmes interrogées dans différents pays, entre 20 et 60% ont indiqué qu'elles étaient battues par leurs partenaires.

Parmi les sévices qui violent le droit à l'intégrité physique figure en bonne place la mutilation de l'appareil génital qui frappe entre 85 et 114 millions de femmes, dont deux millions de fillettes qui subissent cette pratique chaque année pour « rehausser le plaisir sexuel » de l'homme.

Les trois formes principales de mutilation recensées par le FNUAP sont, de la plus bénigne à la plus grave, l'excision du chapeau du clitoris, l'ablation du clitoris tout entier et l'infibulation, l'opération qui consiste dans l'ablation des organes génitaux externes « après quoi, les deux lèvres du vagin sont cousues ensemble, un minuscule orifice étant ménagé pour le passage de l'urine et du flux menstruel ».

Le rapport évalue, d'autre part, à 40 millions le nombre d'avortements pratiqués chaque année dans le monde, dont 20 millions dans de mauvaises conditions de sécurité. Près de 60 000 femmes mourraient chaque année des suites d'un avortement pratiqué dans des conditions antihygiéniques et un nombre plus élevé encore souffriraient de complications à long terme telles que l'infection, la douleur et la stérilité.

Côté scolarité, le rapport signale que sur 960 millions d'analphabètes dans le monde, les deux tiers sont des femmes. Sur 130 millions d'enfants, 90 millions de petites filles n'ont pas accès à l'enseignement primaire.

D'ici l'an 2015, la FNUAP prévoit que la population mondiale va continuer de s'accroître de plus de 86 millions d'habitants par année. Cette année-là, il y aura entre 7,1 et 7,8 milliards d'humains sur la terre.

Aung San Suu Kyi libérée

La junte militaire du Myanmar ne dit mot au sujet du Prix Nobel 1991

■ RANGOON (AFP, AP) — La figure de proue de l'opposition démocratique du Myanmar (ex-Birmanie), le prix Nobel de la paix Aung San Suu Kyi, a été libérée sans conditions, hier, près de six ans après avoir été assignée à résidence par le régime militaire de son pays.

Le colonel Kyaw Win, directeur adjoint des services de renseignements militaires, a précisé lundi à Rangoon que si Aung San Suu Kyi avait été libérée « inconditionnellement », les mesures de sécurité à son domicile avaient été renforcées, à sa demande, pour décourager d'éventuels visiteurs.

La dirigeante de l'opposition a toutefois rencontré, en début de soirée, Tin Oo et Kyi Maung, anciens chefs du parti qu'elle avait co-fondé, la Ligue nationale pour la démocratie (LND), en 1988, après son retour au pays, signant son entrée dans la politique birmane. Les deux hommes avaient eux-mêmes été libérés de prison en mars. Elle devait également donner une conférence de presse, aujourd'hui, selon des responsables.

Le mari de la dirigeante de l'opposi-

tion a affirmé être « plein d'espoir » après l'annonce de la libération de sa femme. S'adressant à la presse devant sa maison à Oxford (ouest de l'Angleterre), Michael Aris, un universitaire britannique spécialiste du Tibet, a déclaré : « Comme nous tous, nous attendons simplement d'entendre la nouvelle de ses propres lèvres. Mais je suis plein d'espoir ».

Le couple a deux enfants, Alexander, 22 ans, et Kim, 17 ans.

Cette libération n'a pas été annoncée tout de suite au Myanmar. Mais une foule de sympathisants et de membres de la LND ont commencé à se rassembler devant son domicile de Rangoon après avoir entendu la nouvelle sur les radios étrangères.

Parmi eux se trouvait son ancien assistant personnel, Thein Gi, qui s'est

déclaré « très excitée » par la nouvelle. Un de ses proches s'est toutefois déclaré « prudemment optimiste », ajoutant qu'il ne savait pas trop « ce que tout cela veut dire ».

Des membres des services de renseignements militaires, vêtus en civil, étaient en charge de la porte d'entrée du domicile de la fille du héros de la lutte pour l'indépendance birmane, le général Aung San.

Cette libération a surpris les analystes politiques à Rangoon, la junte n'ayant donné aucune indication sur ses intentions à mesure que le sixième anniversaire de son arrestation approchait. Le prix Nobel de la paix 1991, âgée de 50 ans, avait été assignée à résidence, sous bonne garde, le 20 juillet 1989, en raison de ses attaques croissantes contre le régime et ses demandes de démocratisation.

Cela n'avait pas empêché son parti de remporter une écrasante victoire lors des élections générales de 1990. Les militaires avaient cependant refusé de lui céder le pouvoir, démantelant

tous les partis politiques.

Née en 1945, elle avait été élevée dans les meilleures écoles de Rangoon, avait poursuivi ses études en Inde puis à Oxford. Elle avait épousé Aris, en 1972, avant de rentrer au Myanmar, en avril 1988. Elle avait pris la parole pour la première fois en public en août 1988 dans un pays soumis à la loi martiale.

L'annonce de l'élargissement d'Aung San Suu Kyi a été saluée par Amnesty International et par la communauté internationale, notamment le Japon qui veut reprendre sa politique de prêts à l'égard de Rangoon.

Dans un communiqué, Amnesty s'est réjoui qu'« après six ans de campagne, Aung San Suu Kyi soit finalement libre », tout en espérant que sa liberté ne souffre « d'aucune restriction » et qu'elle soit autorisée à participer à la vie politique de son pays.

Un pas important vers le multipartisme au Myanmar, a pour sa part souhaité le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali.

Orangistes chez les catholiques de l'Ulster



Ce protestant, foulard au visage et drapeau de l'Ulster au premier plan, se retrouve devant une flotte de jeeps constabulaires, au sud de Belfast. Les orangistes de Portadown ont été autorisés à traverser le quartier catholique dont l'accès leur avait été interdit dimanche. Cet accord a été négocié, par le député unioniste radical Ian Paisley, des responsables orangistes et la police, après 48 heures de bras de fer qui ont culminé hier soir par de violents incidents.

Les Casques bleus néerlandais à Srebrenica tirent sur les Serbes

■ SARAJEVO (AP, AFP) — Les Casques bleus néerlandais, en poste à leur barrage établi sur la principale route au sud de Srebrenica, ont ouvert le feu hier soir sur une unité d'infanterie bosno-serbe qui avançait sur eux.

Peu après, l'ONU a de nouveau menacé d'avoir recours aux frappes aériennes de l'OTAN si l'offensive ne cessait pas dès ce matin.

« Si les actions offensives se poursuivent demain mardi, nous nous réservons le droit à l'usage de la force aérienne de l'OTAN », a déclaré Gary Coward, porte-parole de la Forpronu.

Selon lui, les responsables de l'ONU sont régulièrement entrés en contact avec les Serbes de Bosnie dans la journée, pour rappeler « l'avertissement déjà lancé ». Pour autant, un porte-parole de l'alliance a affirmé que « rien ne nous a été demandé aujourd'hui ».

De leur côté, selon Gary Coward, les Serbes ont offert de permettre à tous les Casques bleus et civils musulmans de l'enclave de partir, à condition qu'ils vident les lieux dans les 48 heures.

Cette proposition est « totalement inacceptable », a déclaré M. Coward. Nous avons un mandat, protéger la zone de sécurité de Srebrenica ».

Les soldats néerlandais ont ouvert le feu à l'arme automatique lorsqu'ils ont repéré un groupe d'environ 80 soldats serbes s'approchant de leur barrage, dernière ligne de défense de la ville.

« Ils ont attaqué le flanc sud de Srebrenica. Les Néerlandais ont riposté », a commenté depuis Amsterdam Henk Schenkens, du ministère de la Défense.

« Les Serbes de Bosnie ont commencé à avancer pour menacer leur position », a précisé M. Coward. Selon lui, les Casques bleus néerlandais ont d'abord tiré des coups de sommation. Il y a eu ensuite fusillade jusqu'à la tombée de la nuit puis des tirs sporadiques ont continué. Il affirme que les Casques bleus sont restés sur leur position.

Ignorant les menaces de frappes aériennes, les Serbes ont poursuivi leur avance vers Srebrenica pendant toute la journée. La radio bosniaque a fait état de sept morts et 25 blessés en fin de matinée dans les bombardements serbes sur cette enclave.

Rainbow Warrior II: Paris complètement isolé

■ (AP, Reuter, AFP) — Après l'arraisonnement dimanche du Rainbow Warrior II par la marine française au large de l'atoll de Mururoa (Polynésie française), les réactions de colère ont été nombreuses à travers le monde. De Sydney à Washington, de Wellington à Dublin, les mouvements anti-nucléaires, parfois relayés par les gouvernements, ont protesté hier contre cette action jugée « disproportionnée ».

Les gouvernements australiens et néo-zélandais se sont élevés avec vigueur contre l'abordage du navire amiral de Greenpeace et, en Allemagne, sous la pression de l'opposition social-démocrate et des Verts, le chancelier Helmut Kohl a fait savoir qu'il aborderait le sujet lors de son sommet avec le président français Jacques Chirac, aujourd'hui à Strasbourg.

Parallèlement, des militants anti-nucléaire ont escaladé la façade de l'ambassade de France à Dublin et y ont accroché une bannière commémorant le dixième anniversaire de l'attentat commis par les services secrets français contre le Rainbow Warrior I dans le port néo-zélandais d'Auckland le 10 juillet 1985. D'autres militants se sont enchaînés aux grilles de l'ambassade.

Des manifestations similaires ont eu lieu à Bonn, Rome, Londres, Madrid, Lisbonne, Vienne (Autriche), Hong-Kong, Buenos Aires et Sao Paulo. A Washington, une cinquantaine de militants de Greenpeace ont manifesté devant la résidence de l'ambassadeur de France aux États-Unis.

Mais c'est en Australie et en Nouvelle-Zélande que les réactions ont été les plus véhémentes. Les volées de bois vert assénées à la France n'ont pas fait fléchir le gouvernement français.

Le premier ministre Alain Juppé n'a laissé aucun doute sur l'attitude future de Paris quant à sa détermination de procéder, de septembre 1995 à mai 1996, à huit essais nucléaires à Mu-

ruroa quelles que soient les manifestations aux abords de cette lointaine possession française. La France « continuera à employer les moyens nécessaires pour faire respecter la loi », a-t-il promis.

L'armée française a d'ailleurs décidé hier de barrer les accès au lagon de l'atoll de Mururoa avec des câbles, pour empêcher une nouvelle tentative d'intrusion d'embarcation de Greenpeace.

Par ailleurs les recherches se poursuivaient pour retrouver un cinquième Zodiac des militants écologistes, qui aurait réussi à déjouer la surveillance de la marine lors de l'arraisonnement du Rainbow Warrior II, dimanche.

EN BREF

ÉGYPTE

Ils torturent à mort leur fille sans voile

Un couple d'Égyptiens, membres d'un groupe intégriste, a torturé durant un mois puis tué leur fille de treize ans parce qu'elle avait osé lever l'épais voile noir qui lui couvrait le visage un jour de grande chaleur, a rapporté hier un journal d'opposition. Ce meurtre s'est produit il y a une semaine dans la ville de Mansoura à 130 km au nord-est du Caire dans le delta du Nil, a-t-on confirmé de source policière, et les deux parents ont été arrêtés. Selon l'hebdomadaire Al-Arabi (nassérien), la jeune fille avait été « dénoncée » par son frère qui l'avait vue découvrir son visage dans la rue. Ses parents l'ont alors enfermée chez eux, l'ont battue systématiquement pendant un mois avec un tuyau en plastique et l'ont obligée à ne se coucher que sur le dos, provoquant des escarres. Selon le rapport du médecin légiste cité par l'hebdomadaire, la jeune fille est morte asphyxiée après que parents lui eurent enfoncé un chiffon dans la bouche. Ils l'ont alors placée dans un drap et ont tenté d'obtenir un acte de décès. Mais les tuméfactions apparentes sur tout le corps ont alerté les autorités. (AFP)

CITÉ DU VATICAN

Jean Paul II à la défense des femmes

Le pape Jean-Paul II a pris vigoureusement la défense des droits des femmes au sein de la société dans un texte publié hier et a présenté ses excuses pour l'oppression dont elles ont été victimes dans le passé de la part de l'Église. Mais il a réaffirmé sa position: les femmes ne pourront jamais devenir prêtres dans l'Église catholique. Dans une lettre aux femmes, de 19 pages, le souverain pontife affirme également que celles qui se font avorter à la suite d'un viol commettent un « péché grave », mais que le blâme doit avant tout en être attribué aux hommes et à la société. Le pape estime que le mouvement féministe moderne a fait sa part d'erreurs, mais qu'il a été « substantiellement positif ». Il estime aussi qu'il faut faire beaucoup plus contre la discrimination de celles qui ont choisi d'être épouses et mères. (Reuter)

ÉTATS-UNIS

La fille d'O.J. prend sa défense

Les yeux pleins de tendresse, O.J. Simpson a regardé sa fille, premier témoin à décharge, qui est venue déclarer hier sous la foi du serment que son père pleurait et était tout à fait désespéré après l'assassinat de son ex-épouse. Interrogée par le principal défenseur de l'ancien joueur de football, Arnelle Simpson a réfuté point par point des affirmations de la poursuite. (AP)

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II

Président et Éditeur GILBERT LACASSE

Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information ANDRÉ FORGUES

ÉDITORIAL

La bombe inutile des Français

Les Français s'amuse. Contre tout bon sens, ils reprendront leurs essais nucléaires dans le Pacifique en septembre. Et il leur est arrivé ce qui devait leur arriver: Greenpeace s'en est mêlé avec ses méthodes habituelles, forçant les tricolores à gazer l'équipage et les passagers pacifistes du Rainbow Warrior II, y compris Mgr Gaillot.

Les huit essais décidés par le nouveau président, Jacques Chirac, sous le prétexte d'exigences de sécurité, la France n'ayant pas de dispositifs de simulation, s'inscrivent dans une logique dépassée. Parfaitement légaux au plan international, doit-on reconnaître, ces tests font penser qu'un décideur quelconque, à Paris, a oublié de suivre l'actualité internationale depuis une bonne dizaine d'années.

La France a eu raison, un jour, de développer sa force de frappe nationale. Les années 50, époque d'insécurité générale au beau milieu de la guerre froide, justifiaient une puissance européenne de premier rang de se doter de l'arme nucléaire. La Grande-Bretagne d'abord, la France ensuite (sous un gouvernement socialiste, et non sous celui de de Gaulle), ont choisi cette option.



Raymond Giroux

Souvenir de leur gloire passée peut-être, mais aussi symbole d'une certaine crainte.

L'Union soviétique menaçait la sécurité européenne, tandis que Paris estimait avec raison que les États-Unis ne risqueraient pas une guerre nucléaire uniquement pour sauver un brin de territoire sur le vieux continent. Washington ouvrira le feu de ses batteries nucléaires seulement le jour où l'un des 50 États sera touché. L'Amérique a guerroyé contre la Corée du Nord, le Vietnam et l'Irak sans sortir son arsenal atomique.

Mais le monde de 1995 se présente autrement. Personne ne menace d'envahir l'Europe. La Russie a changé, la guerre froide est terminée. L'intégration européenne croissante, la destruction du rideau de fer, le retour en force d'une Allemagne unie, riche et non belliqueuse, tous ces phénomènes ont sonné le glas d'une force de frappe indépendante.

De quoi donc a peur la France, en 1995? Des immigrants arabophones et des islamistes? L'arme atomique n'y peut rien. Alger peut dormir en paix.

Des preneurs d'otages serbes? Là encore, la futilité de l'arme suprême saute aux yeux. Radovan Karadzic peut circuler sans fixer le ciel aux dix minutes.

Le Pakistan, alors? ou Israël? ou le Rwanda? ou le Tchad? Voyons donc! À l'heure où les conflits ethniques, religieux ou sociaux et les interventions humanitaires remplacent les traditionnelles guerres entre États, la communauté internationale doit viser l'élimination des armes nucléaires, non leur perfectionnement ou leur mise à jour.

La Chine a repris ses essais souterrains en mai, quelques jours à peine après avoir signé la prolongation indéfinie du Traité de non-prolifération nucléaire. Elle donnait là un bien mauvais signal à l'humanité. Que diront maintenant les délinquants nucléaires potentiels, face à l'attitude française?

En cette année du cinquantième du bombardement d'Hiroshima et de Nagasaki, la France devrait donner l'exemple de la désescalade nucléaire libre et volontaire. Sans rien attendre en retour, car sa bombe ne lui sert à rien.

Jacques S. Roy

M. Roy est ambassadeur du Canada auprès de l'Union européenne.

Dans un article du SOLEIL du 26 juin, Michel Vastel écrit que des membres du parlement européen, tels les anciens premiers ministres Michel Rocard de France et Léo Tindemans de Belgique, ont dû bien rigoler lorsque j'ai dit que «ce n'est pas l'Europe qui est un exemple pour le Canada, mais le Canada qui est un exemple pour l'Europe». Si un journaliste aussi expérimenté que M. Vastel pense qu'on a rigolé à l'écoute de mes remarques, je dois les préciser. Pour ce faire, reportons-nous pour

quelques instants à la fin de la deuxième guerre mondiale. À cette époque, de grands personnages européens, tel Jean Monnet, se demandent quelles mesures il faut prendre pour assurer à chaque pays un avenir prospère, dans la paix et le respect de l'individualité de chacun. Pour eux, la solution est simple: une Europe fédérée. Les débuts sont lents mais impressionnants. En 1951, six pays, dont la France et l'Allemagne, forment la communauté du charbon et de l'acier. Ils prennent cette mesure pour empêcher que cette ressource et ce produit soient utilisés pour préparer une nouvelle guerre. Cette communauté a des institutions supra-nationales où des experts des

pays membres s'assurent notamment que le charbon et l'acier ne sont pas détournés à des fins belliqueuses. En 1957, ces six pays signent le protocole qui établit la Communauté économique européenne, dont l'objectif essentiel est le suivant: améliorer de façon constante le niveau de vie et les conditions de travail de la population. Ils décident de transférer leur souveraineté dans plusieurs domaines à des institutions supra-nationales. En 1957, ces six pays signent également un traité établissant la communauté européenne sur l'énergie atomique où ils mettent d'autres ressources en commun pour contribuer à la croissance du niveau de vie de leurs populations. En

1986, les pays fondateurs de la CEE et ceux qui en sont devenus membres par la suite signent l'acte européen unique. En 1992, c'est le traité de Maastricht. Depuis, on discute de la possibilité d'un code criminel commun pour tous les pays de l'Union européenne, et on étudie les mesures à prendre pour avoir des politiques communes en politique étrangère et sécurité. Au long de ce parcours, les dirigeants se rendent compte du phénomène suivant: plus ils veulent assurer leur prospérité, plus ils doivent partager leur souveraineté. Ceci explique en partie le débat qui se déroule présentement en Europe, alors qu'on s'appête à créer l'union monétaire et économique et une

monnaie commune d'ici 1999. Pour l'Allemagne, ces développements ne sont possibles que s'ils sont accompagnés de l'union politique, conduisant éventuellement à une Europe fédérée. Mais les autres pays européens qui veulent une Europe fédérée ne veulent pas nécessairement imiter l'Allemagne. Lorsqu'ils cherchent un autre exemple, celui du Canada est souvent mentionné. Certes, le fédéralisme qu'ils ont à l'esprit devra s'adapter à l'Europe. Mais pour eux, le Canada, en tant qu'État fédéré, est un exemple de ce qu'ils cherchent: la prospérité dans la paix et le respect de l'individualité des parties. C'était le rêve de Jean Monnet et cela ne fait rigoler personne.



CARREFOUR DES LECTEURS

Nos bons politiciens!

Quelle grandeur d'âme! Que de générosité qui se niche au fond de leur cœur si... sensible! Bien oui, ils ont écouté le bon peuple québécois et finalement ils ne fermeront pas les hôpitaux. Une bonne nouvelle... rassurante. On peut désormais s'essuyer le front en lançant des «fiou».

Je lève mon chapeau à notre bon ministre Rochon qui a compris l'astuce du «On lance la rumeur de plusieurs fermetures éventuelles et quand le bon peuple (nous) sera révolté, il se contentera des chambardements ainsi que des coupures plutôt que de la fermeture des hôpitaux». Car malgré tout, il faut bien l'écouter, le bon peuple, qui généreusement prend une partie de son salaire pour payer le leur. Et tous les services, car c'est avec nos deniers que les services sont créés.

Quoi que l'on en dise, il faut bien voir l'ingéniosité de nos politiciens, on a tellement manqué avec l'autre gouvernement! Après avoir été habitués avec les grosses godasses d'armée du gouvernement libéral, les petits souliers de danse du PQ nous auront bien laissés pantois! Nous savons tous qu'il faut que les changements se fassent et pour cette fois-ci, le résultat est génial. Mais je vous en prie, M. Parizeau et tous vos ministres, ne vous en faites pas une marque de commerce. Et s'il vous reste du temps aussi, M. Parizeau, pensez un peu au domaine des arts, qui malheureusement ne semble pas être une danse avec laquelle vous êtes familier. Sans rancune car je vous aime bien comme dirigeant.

Lyet Lemay
Québec

Bravo à l'enquiqueuse!

(Réactions à la lettre de Sophie Picard publiée le 3 juillet)

Félicitations pour votre réserve, car je vous trouve modeste dans vos propos. Pourtant, vous seriez justifiée d'être plus révoltée devant l'attitude des employeurs que vous décrivez avec tant d'à-propos. Vous avez tellement raison quand vous dites qu'il n'y a pas que l'expérience qui compte. Cependant, vous n'allez pas assez loin en ne mentionnant que les qualités humaines et les connaissances pour pallier le manque d'expérience. En effet, peu importe la discipline dans laquelle vous êtes diplômée, il vous a fallu acquérir une méthode de travail, développer l'esprit d'analyse, faire montre de votre capacité

de cheminement logique, etc.

Je suis retraité et je fais partie d'une génération qui a valorisé l'expérience à défaut de formation universitaire. Cependant, j'ai eu l'avantage de travailler avec des jeunes diplômés de l'université qui n'avaient pas l'expérience d'un travail «rémunéré», mais qui avaient eu, comme vous, à trimer dur pour mériter leur diplôme, s'astreignant à un horaire pas toujours aussi accommodant que le 9 à 5. Par ailleurs, je comprends les employeurs de vouloir compter parmi leur personnel des employés possédant une expérience. Cependant, ceux-ci ne devraient surtout pas, au nom de la sacro-sainte expérience, se priver des services de personnes jeunes et bien formées, dynamiques et capables d'idées novatrices, et motivées à travailler. La formule idéale n'est-elle pas d'allier ces deux éléments?

Enfin, il ne faudrait pas perdre de vue que de miser uniquement sur l'expérience équivalait à se coller le nez sur l'arbre et ne pas voir la forêt de possibilités devant soi.

Raymond Fontaine
Charlesbourg

Un affront à notre identité

En ce samedi après-midi chaud et ensoleillé du 1er juillet, mon épouse et moi allons «encore une fois» prendre une marche aux abords des Plaines d'Abraham, plus particulièrement un aller-retour du Musée du Québec jusqu'au Château Frontenac. Je dis «encore une fois», car même si je suis originaire de Québec, je ne suis jamais las de ces parcours sur les Plaines ou dans le Vieux-Port.

Comme des centaines de citoyens et de touristes, nous avons arpenté les rues de cette ville «enchanteuse». Jusque-là, rien de plus banal que cette promenade. Mais voilà, nous sommes le 1er juillet 1995 et, en passant devant le parlement du Québec, quelle ne fut pas ma surprise de remarquer le drapeau du Québec flottant aux côtés de celui de la France. En fait, ma surprise était plutôt de constater que celui du Canada brillait par son absence.

Détail et «obsession» d'un fédéraliste en mal de revendications que certains pourront dire. Mais sans vouloir relancer le débat d'un drapeau qui nous aurait privé d'une convention internationale (G7), il me semble déplacé et irrespectueux de notre nationalité cana-

dienne d'avoir volontairement ou pas omis de le hisser et d'apparaître ainsi comme une colonie française.

Pour tous ceux qui croient encore que cette province de Québec, riche en développement, a une place à tenir au sein d'un Canada qui reste encore à modeler et ce, sans nostalgie mais avec enthousiasme, l'absence de drapeau canadien représentait un affront à notre identité.

Gilles Gagnon
Charlesbourg

Pourquoi aduler les vendeurs du Temple?

Il est impensable qu'un gouvernement démocratiquement élu et se targuant de gouverner d'une nouvelle façon s'en laisse imposer par une puissance occulte qui utilise la loi de la jungle à la façon de la pègre. Les personnes âgées sont pénalisées avec un ticket modérateur, mais on tolère le coulage de millions de dollars, une réalité dénoncée périodiquement par le vérificateur général du Québec.

Autrefois, les vendeurs du Temple étaient expulsés; au Québec, pourquoi continuer à les aduler?

Il serait temps de prendre au sérieux les remarques de Claude Castonguay, père de la castonguette et ex-ministre de la Santé. En effet, le 13 décembre 1992, au programme *Aujourd'hui dimanche*, il déploierait l'impossibilité de remplir convenablement son rôle de ministre dû à un facteur inconnu, son leadership étant compromis. Maintenant que la cause est connue, qu'est-ce qu'on attend pour mettre fin à ce gaspillage? Est-ce que le gourou serait puissant au point d'imposer sa loi et ses exigences à tout l'appareil administratif? Le Conseil du Trésor aurait ainsi la possibilité de récupérer rapidement l'argent perdu par la fermeture du casino de Montréal.

Ronald Roy
Sainte-Foy

VOUS POUVEZ FAIRE PARVENIR vos lettres à

l'adresse suivante:

Carrefour des lecteurs,

Journal LE SOLEIL,

925 chemin Saint-Louis, c.p. 1547,

Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

Le Canada, un exemple pour l'Europe

Jacques S. Roy

M. Roy est ambassadeur du Canada auprès de l'Union européenne.

Dans un article du SOLEIL du 26 juin, Michel Vastel écrit que des membres du parlement européen, tels les anciens premiers ministres Michel Rocard de France et Léo Tindemans de Belgique, ont dû bien rigoler lorsque j'ai dit que «ce n'est pas l'Europe qui est un exemple pour le Canada, mais le Canada qui est un exemple pour l'Europe». Si un journaliste aussi expérimenté que M. Vastel pense qu'on a rigolé à l'écoute de mes remarques, je dois les préciser. Pour ce faire, reportons-nous pour

quelques instants à la fin de la deuxième guerre mondiale. À cette époque, de grands personnages européens, tel Jean Monnet, se demandent quelles mesures il faut prendre pour assurer à chaque pays un avenir prospère, dans la paix et le respect de l'individualité de chacun. Pour eux, la solution est simple: une Europe fédérée. Les débuts sont lents mais impressionnants. En 1951, six pays, dont la France et l'Allemagne, forment la communauté du charbon et de l'acier. Ils prennent cette mesure pour empêcher que cette ressource et ce produit soient utilisés pour préparer une nouvelle guerre. Cette communauté a des institutions supra-nationales où des experts des

pays membres s'assurent notamment que le charbon et l'acier ne sont pas détournés à des fins belliqueuses. En 1957, ces six pays signent le protocole qui établit la Communauté économique européenne, dont l'objectif essentiel est le suivant: améliorer de façon constante le niveau de vie et les conditions de travail de la population. Ils décident de transférer leur souveraineté dans plusieurs domaines à des institutions supra-nationales. En 1957, ces six pays signent également un traité établissant la communauté européenne sur l'énergie atomique où ils mettent d'autres ressources en commun pour contribuer à la croissance du niveau de vie de leurs populations. En

1986, les pays fondateurs de la CEE et ceux qui en sont devenus membres par la suite signent l'acte européen unique. En 1992, c'est le traité de Maastricht. Depuis, on discute de la possibilité d'un code criminel commun pour tous les pays de l'Union européenne, et on étudie les mesures à prendre pour avoir des politiques communes en politique étrangère et sécurité. Au long de ce parcours, les dirigeants se rendent compte du phénomène suivant: plus ils veulent assurer leur prospérité, plus ils doivent partager leur souveraineté. Ceci explique en partie le débat qui se déroule présentement en Europe, alors qu'on s'appête à créer l'union monétaire et économique et une

monnaie commune d'ici 1999. Pour l'Allemagne, ces développements ne sont possibles que s'ils sont accompagnés de l'union politique, conduisant éventuellement à une Europe fédérée. Mais les autres pays européens qui veulent une Europe fédérée ne veulent pas nécessairement imiter l'Allemagne. Lorsqu'ils cherchent un autre exemple, celui du Canada est souvent mentionné. Certes, le fédéralisme qu'ils ont à l'esprit devra s'adapter à l'Europe. Mais pour eux, le Canada, en tant qu'État fédéré, est un exemple de ce qu'ils cherchent: la prospérité dans la paix et le respect de l'individualité des parties. C'était le rêve de Jean Monnet et cela ne fait rigoler personne.

À MEUBLEMENTS
TANGUAY

VENTE CIRCULAIRE D'ÉTÉ

COMMENCEZ À PAYER DANS **1 AN*** SUR TOUTE LA MARCHANDISE


LE 12 JUILLET 1996



1749⁹⁵\$
rabais G.E. -45⁰⁰\$
1704⁹⁵\$



1459⁹⁵\$



689⁹⁵\$

Table de cuisson en céran **G.E. Profile™** (130335)

- 1 zone double de cuisson par rayonnement 10" et 6"
- 2 zones de cuisson par rayonnement de 8 po
- Voyant lumineux



1149⁹⁵\$
rabais G.E. -35⁰⁰\$
1114⁹⁵\$

Réfrigérateur **G.E. Profile™** (135660)

- Capacité totale: 19,1 pi cu
- 2 bacs à légumes et à fruits en lexan garantis à vie, de conception spéciale (1 haute humidité) (1 basse humidité)
- 1 bac à viande à température variable
- Tablettes en verre
- Porte réversible
- Serpentin incorporé

Cuisinière **G.E. Profile™** (140844)

- Cuisinière en céran blanc sur blanc
- Autonettoyant
- Cuisson à convection
- Éléments: 2 halogènes, 2 radiants
- Sonde à viande
- Très grand hublot

Four encastré **G.E. Profile™** (150827)

- Four blanc sur blanc 30 po
- Autonettoyant
- Commandes électroniques
- Cuisson à convection ou 2 modes de cuisson par convection
- Sonde à viande
- Très grand hublot

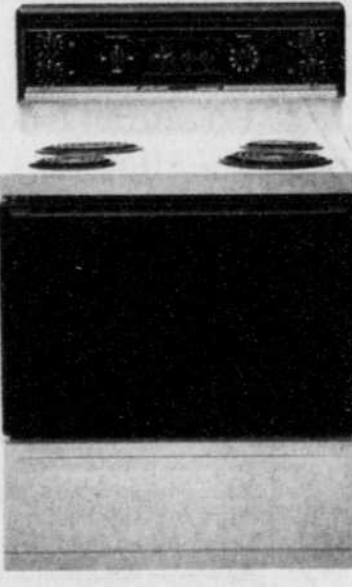
MCCLARY



699⁹⁵\$

Réfrigérateur **McClary** (122876)

- Réfrigérateur 18 pi cu
- 2 tablettes pleine largeur
- 2 bacs à légumes et à fruits
- Balconnets pour grands contenants



549⁹⁵\$

Cuisinière **McClary** (140822)

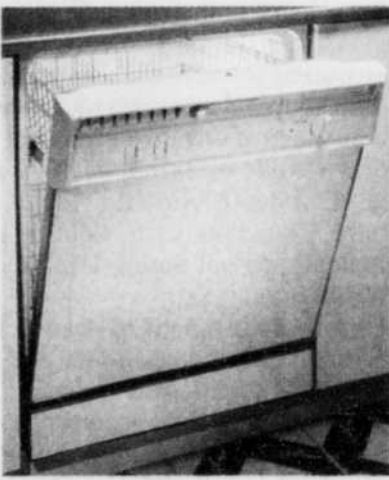
- Four à nettoyage facile
- Éléments amovibles: 2 de 8" et 2 de 6"
- Blanc sur blanc ou noir



839⁹⁰\$ l'ensemble

Laveuse **McClary** (139060)

- Laveuse de grande capacité
- 3 niveaux d'eau
- 3 choix de température
- Lavage / rinçage
- 5 programmes
- Distributeur de javellisant
- Disponible en blanc sur blanc



419⁹⁵\$

Lave-vaisselle **McClary** (143350)

- 6 cycles
- 3 niveaux de lavage
- Broyeur d'aliments mous
- Distributeur automatique de produits de rinçage

Sécheuse **McClary** (139058)

- Sécheuse de grande capacité
- 4 programmes
- 3 choix de température
- Filtre facile d'accès

POUR LA PÉRIODE ESTIVALE
NOS MAGASINS SERONT FERMÉS LE DIMANCHE DU 2 JUILLET AU 13 AOÛT INCLUSIVEMENT

TANGUAY

*Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant. Cartes de crédit acceptées.

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

LÉVIS:
5720, boul. Étienne-Dallaire
(418) 833-4511

BEAUPORT:
535, boul. Ste-Anne
(418) 667-6282

LES SAULES:
Carrefour Les Saules
5150, boul. de l'Ormière
(418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES:
2200, boul. des Récollets
(819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE:
822, boul. Sainte-Anne
Cté de Rimouski
(418) 725-4411

CHICOUTIMI:
1990, boul. Talbot
(418) 698-4411